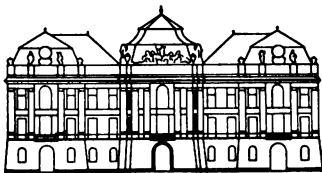


MENTEM ALIT ET EXCOLIT



K. K. HOFBIBLIOTHEK
ÖSTERR. NATIONALBIBLIOTHEK

48.K.48

48.K.48,

XLVIII K 45

DESCRIPTION
DE LA VILLE
DE LISBONNE.



DESCRIPTION
DE LA VILLE
DE LISBONNE,
OÙ L'ON TRAITÉ

DE LA COUR, DE PORTUGAL;
de la Langue Portugaise, & des Mœurs
des Habitans; du Gouvernement, des
Revenus du Roi, & de ses Forces par
Mer & par Terre; des Colonies Por-
tugaises, & du Commerce de cette
Capitale.



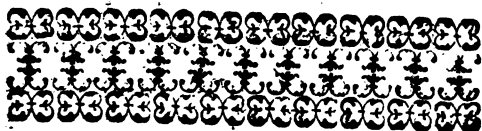
A PARIS,
Chez PIERRE PRAULT, Quay de
Gesvres, au Paradis.

M. DCC. XXX.

Avec Approbation & Privilège du Roy.

DEUTSCHE
KUNST-
GEMESINSCHAFT
WIEN





P R E F A C E.

LISBONNE étant une des plus célèbres Villes de l'Europe, tant par sa grandeur, & par l'avantage qu'elle a, d'être le séjour des Rois de Portugal, que par l'étendue de son Commerce, on a crû que le Public recevroit avec quelque plaisir, la Description de cette Capitale, si on y joignoit un abrégé de ce qu'elle offre outre cela de plus remarquable & de plus intéressant.

P R E F A C E.

Dans cette esperance, après avoir donné une idée de la Ville, de sa situation, & de ses principaux ornemens, on fait voir comment la Cour est composée, les Mœurs des Habitans; ce que c'est que le Gouvernement present; en quoi consistent les Revenus du Roi, & ses forces par Mer & par Terre: enfin on rapporte les noms des principales Colonies Portugaises, & on parle de leurs Productions & du Commerce.

On rapporte aussi une bonne partie de ce que l'Histoire de Portugal renferme de plus mémorable, comme sont la Fondation de la Monarchie,

P R E F A C E.

ses Révolutions , les Epoque
des riches & rares découverts
que les Portugais ont faites
dans les différentes parties
du Monde où leur Domina-
tion est établie ; le tems &
l'occasion de l'entrée des Juifs
dans ce Royaume , & l'éta-
blissement de l'Inquisition.
On a lié ces Evenemens avec
les choses qui ont paru de-
mander cet accompagnement ;
& outre qu'ils se présentent
assez naturellement dans les
endroits où on les a placés ,
tel qui n'aura pas lû la grande
Histoire , pourra dire par leur
moyen n'en être pas tout-à-
fait ignorant.

Au reste , l'Auteur a traité

a iiij

P R E F A C E.

son sujet simplement, & avec la confiance d'un homme qui n'a en vûë que de rapporter des Faits dont il a toute la connoissance necessaire pour les garantir : le tems qu'il a demeuré dans ce Pays là ne lui ayant laissé aucun doute sur tout ce qu'il avance dans ce petit Ouvrage. Les Curieux en le lisant, auront une assez parfaite connoissance du Portugal ; & les Negocians, en se satisfaisant sur le même point, y trouveront encore des éclaircissements sur le Commerce, qui pourront leur être fort utiles.



T A B L E

DES MATIERES CONTENUES en ce Volume.

DE LA DESCRIPTION de la Ville de Lisbonne.

S A fondation, & l'origine de son nom.	Page 1
Sa situation.	2
L'entrée du Port.	<i>ibid.</i>
Ses fortifications.	3
Une Coulevrine extraordinaire par sa grandeur.	4
Village de Belem.	<i>ibid.</i>
Monastere de l'Ordre des Jéronimites.	<i>ibid.</i>
La grande & forte Tour de Belem.	5
Fortifications de distance en distance sur la Riviere.	<i>ibid.</i>
Point de vûe de Lisbonne en arrivant par mer.	<i>ibid.</i>
Largeur du Tage devant cette Capitale.	6

T A B L E

Lieu où ce Fleuve commence à être navigable.	7
Fortifications de la Ville du côté de la Mer.	<i>ibid.</i>
Le Château qui est dans la Ville.	<i>ibid.</i>
Longueur & largeur de la Ville.	8
Nombre des Paroisses qu'elle contient.	<i>ibid.</i>
Nombre des Maisons.	<i>ibid.</i>
Nombre des Familles.	<i>ibid.</i>
Nombre des Habitans.	<i>ibid.</i>
Des Ruës.	<i>ibid.</i>
Comment les Maisons sont bâties.	9
Des Carrieres.	10
Du Bois.	<i>ibid.</i>
Du Palais du Roy.	11
Incommodité des Ruës pendant la nuit.	12
Moyens de s'y garantir des mauvaises rencontres.	13
Noms des Places les plus considerables.	14
Description de celle où est situé le Palais du Roy.	<i>ibid.</i>
Description de celle qu'on appelle le Rucio.	15
Division de la Ville en partie Orientale & partie Occidentale.	16
Description de la Patriarchale.	17
Du Patriarche, & de son Clergé.	<i>ibid.</i>

DES MATIERES.

Marche ordinaire du Patriarche.	18
Prérogatives des Chanoines de la Patriarchale.	19
De l'Eglise Cathedrale, & de ce qu'on y voit de remarquable.	20
L'Eglise de Saint Antoine, Patron de Lisbonne.	21
L'Hôtel-de-Ville.	<i>ibid.</i>
Des Convents.	<i>ibid.</i>
De l'Eglise des François, dédiée à Saint Louïs.	22
Des Capucins François, & comment ils s'y sont établis.	<i>ibid.</i>
Du Convent des Capucines Françoi- ses, & comment elles s'y sont éta- blies.	26
De l'Eglise des Italiens.	27
De l'Hôtel des Monnoyes.	28
De l'Arsenal.	29
Du Chantier pour la construction des Vaisseaux du Roy.	<i>ibid.</i>
Reglement sur les Vaisseaux que les Marchands achètent des Etrangers.	<i>ibid.</i>
Logement des Galériens, & à quoi on les occupe.	30
Des Hôpitaux.	31
Des Collegés.	<i>ibid.</i>
Des Académies.	<i>ibid.</i>
Amusemens de la Ville, & les Voitu-	

T A B L E

res dont on se sert.	32
Du Climat de Lisbonne.	33
Maniere d'en arroser les Jardins.	34
Du Tonnerre, & des tremblemens de terre.	<i>ibid.</i>
Des Pluyes, & du tems qu'il fait en Hyver.	35
Du Froment du Pays	<i>ibid.</i>
D'où il leur en vient.	36
Cause de la rareté des Grains, & de l'abondance de Vin.	<i>ibid.</i>
Prix des Vivres.	38
Des Loyers des Maisons.	39
Boucherie principale à remarquer.	<i>ibid.</i>
De la Poissonnerie, & de l'abondance du Poisson.	41
Des Poissardes.	42
Des Fontaines.	43
De la Ruë des Confiseurs.	44
Rareté de la Neige pour rafraichir la Boisson de l'Eté.	45
Moyen pour y suppléer.	<i>ibid.</i>
Cherté des Auberges.	<i>ibid.</i>
Moyens pour s'en abstenir.	47
Projet du Roy pour l'agrandissement de Lisbonne.	48
Propriété merveilleuse d'une jeune Dame Portugaise, mariée à un Negociant François.	49

DES MATIERES.

DE LA COUR.

C omment la Monarchie Portugaise a été fondée.	55
Comment ce Royaume fut ensuite réuni à l'Espagne.	58
Révolution qui rétablit cette Monarchie sur la tête du Duc de Bragançe.	64
Portrait du Roy JEAN V. aujourd'hui Regnant.	66
De quoi la Garde est composée. <i>ibid.</i>	
De la Reine, des Princes, & d'une Princesse ses enfans.	67
De la Princesse Sœur du Roy. <i>ibid.</i>	
Des Freres du Roy.	68
Des deux Freres Naturels du Roy, dont l'un s'est noyé.	69
D'une Princesse, Sœur Naturelle du Roy.	70
En combien de Classes se considerent les Grands. <i>ibid.</i>	
Nombre des Ducs, & leurs noms.	71
Nombre des Marquis, & des Comtes.	72
De la Noblesse.	73
Composé des Officiers du Roy.	74
De la Maison de la Reine.	76

T A B L È

Ambassadeurs, ou autres Ministres
Etrangers qu'on voit à cette Cour.

77

Pourquoi il y a deux Nonces. *ibid.*

Prétentions qui y attirerent le Chevalier
Porta, Gentilhomme de Lau-
sane en Suisse. 79

Maniere de vivre du Roy, & son Es-
corte quand il sort. 80

Dessein du Roy de créer des Gardes
du Corps. 81

Dévotion de la Reine, & les hon-
neurs qu'on lui fait quand elle sort.
82.

Précautions qu'on prend le Jeudy-
Saint, pour qu'elle puisse visiter les
Eglises commodément. 84

Ordre qui se pratique quand le Roy
& la Reine paroissent à la Patriar-
chale. 85

Occasions où la Cour se montre avec
plus d'éclat. 86

Les Courses de Taureaux presque
abolies, & pourquoi. 87

DE LA LANGUE, DES MOEURS, & du Gouvernement.

DE la Langue Portugaise. 88
Caractere des Portugais. 90

DES MATIÈRES.

Leur maniere de s'habiller.	91
Leur plus grande passion au dehors,	93
Leurs Dévotions, & leurs fins à la plûpart.	94
Loi favorable à ceux qui haïssent les Procès.	95
Caractere des Juifs, & comment ils se comportent.	96
Préjugé fâcheux pour ceux qui se convertissent.	97
Epoque de l'entrée des Juifs en Portugal.	99
Etablissement de l'Inquisition à leur sujet.	102
Sa maniere de proceder contre les Etrangers qui tombent dans des fautes susceptibles de sa Jurisdiction.	103
Sa maniere de proceder contre les Juifs.	104
Occasion où les Prisonniers innocens ont lieu de se réjouir d'avoir resté en prison.	106
Portrait & caractere des Portugaises.	108
Leur gêne, & la difficulté de les voir.	111
Leur impatience pour les Processions de Carême, & pourquoi.	112

T A B L E

Des Domestiques.	113
Des Negresses.	114
Habitude des Portugais de se tenir chez eux tête nuë , & les raisons qu'on en apporte.	115
Des Médecins du Pays.	117
Remede qu'un François y débite de- puis long-tems avec succès,	118
Pourquoi on voit quantité de gens, qui, sans être vieux, sont obligés de porter des Lunettes.	119
Remarques sur les Médecins, les Avocats, & les Chirurgiens.	120
Devotion extraordinaire des Portu- gais pour Saint Benoît.	<i>ibid.</i>
Et pour Saint Gonçalo.	121
Maniere de porter le Corps de Notre Seigneur aux Malades.	122
Procession de la Fête-Dieu, très- pompeuse.	123
Prodigalité extraordinaire des Portu- gais, à l'occasion de leurs Maria- ges, &c.	126
Ce que c'est que les Maisons Puri- taines, & la peine qu'elles ont de se déterminer à s'allier à celles qui ne le font pas.	127
Usage de certaines Maisons Nobles.	<i>ibid.</i>
Loi qui permet aux Filles de se marier	

DES MATIERES.

- selon leur inclination. 128
- Inconveniëns & aventures qui en arrivent. 129
- Obligation des Gentilshommes qui doivent se marier avec quelqu'une des Demoiselles du Palais. 137.
- Avantages des Roturiers qui épousent des Demoiselles. 138
- Pourquoi les Enfans trouvés sont nobles. *ibid.*
- Prerogatives des Bâtards des Roturiers. 139
- Avantages des Fils aînés des Nobles. *ibid.*
- Parti que prennent les autres Enfans. *ibid.*
- Parti qu'on fait prendre communément aux Enfans Roturiers, à la réserve des aînés, & pourquoi. 141
- Parti que les Peres font prendre aux Filles, & pourquoi. 142
- De la quantité des Filles que les Convens contiennent. 144
- Inconveniëns des partis qu'on fait prendre à la plupart des Garçons & des Filles. *ibid.*

TABLE

DU GOUVERNEMENT.

N Om du premier Conseil après celui du Conseil d'Etat.	146
Noms des principaux Conseils qui suivent.	147
Du Ministre, & de son autorité bornée.	<i>ibid.</i>
De la maniere dont le Ministre donne Audience.	150
De la facilité qu'il y'a de parler au Roy.	152
Sentimens du Roy pour ses Sujets.	<i>ibid.</i>
Differens traits de sa Justice.	154
Quelles sont ses occupations les plus ordinaires; son caractère & sa magnificence.	163
Des Tribunaux qui administrent la Justice.	164
De la Police.	165
Revenus de la Couronne de Portugal.	166

DES TROUPES, ET DES Forces Maritimes.

F Onds des Troupes en Infanterie & en Cavalerie.	170
---	-----

DES MATIERES.

- Maniere de distinguer les Officiers
d'avec les Bourgeois. 171
- Pourquoi les Officiers ne sont point
obligés de faire des Recrues. *ibid.*
- Paye de l'Officier & du Soldat d'In-
fanterie. 172
- Paye de la Cavalerie. *ibid.*
- Saint Antoine, Patron de Lisbonne,
Generalissime, & pourquoi il fut
élû. 174
- Ses Appointemens. 175
- Le Generalissime ordinaire. *ibid.*
- Nombre des Vaisseaux de Guerre.
176
- Appointemens des Capitaines. 177
- Et des Matelots. 178
- Reglement très-propre à les contenir
dans les Voyages. *ibid.*
- Des récompenses qu'on accorde aux
Officiers de Terre & de Marine. 179
- Des differens Ordres de Portugal.
ibid.
- De leur avilissement, & pourquoi.
180

DES COLONIES PORTUGAISES & du Commerce.

E Poques des riches & rares décou-
vertes que les Portugais ont fai-

T A B L E

res en Afrique , & aux Indes Ori- tales.	183
Et aux Indes Occidentales.	190
Conquête Portugaise , la plus près du Portugal.	195
Des Isles du Cap-Verd.	197
Des Isles de Saint Thomé & du Prin- ce , dans le Golfe du Gabon.	198
Du leger Commerce que les Anglois & les Hollandois y font.	199
<i>Idem.</i> des François , à l'occasion des relâches qu'ils y font quelquefois.	199
Des Privileges de la Compagnie de Corisco ; ses objets , & des difficul- tés qu'elle aura à se maintenir.	201
Du Royaume d'Angola.	203
De Mozambique.	206
De Melinde.	207
De la Ville de Diu.	<i>ibid.</i>
De Goa , lieu de la résidence du Vice- Roy.	208
De Macao.	<i>ibid.</i>
Du Pays de Maldonado à l'Amérique.	210
Du Rio-Janeiro.	211
De la Bahia.	<i>ibid.</i>
De Pernanbuco.	<i>ibid.</i>
De la Paraíba & Grand-Para.	212
A quoi monte l'Or que les Portugais	

DES MATIÈRES.

retirent de ces Pays-là.	213
Des Isles des Açores & de Madere.	
<i>ibid.</i>	
Fabriques de Draps à l'Isle de Saint Michel, l'une des Açores, par qui établies.	215
Denrées de Portugal.	217
Ses Manufactures.	218
Réflexions sur l'immenfité des Colonies Portugaises.	219
Privileges des Etrangers qui font en Portugal.	220
Privilege particulier aux Anglois & Hollandois.	222
Privilege particulier aux Anglois.	223.
Commerce des Anglois.	224
Commerce des Hollandois.	226
Commerce des Italiens.	227
Commerce des Hambourgeois.	<i>ibid.</i>
Commerce des Suedois.	228
Commerce des Espagnols.	<i>ibid.</i>
Commerce des François.	<i>ibid.</i>
Commerce des Marchands Portugais.	229
Quelles sont les Marchandises dont l'entrée est défendue.	230
Pourquoi les Draps d'Angleterre & de Hollande y font reçus, & non ceux de France.	231

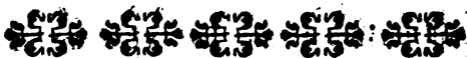
T A B L E

Les Dorures ci-devant défenduës ; pourquoi permises.	232
Droits d'Entrée & de Sortie.	233
Facilités que la Douïanne a pour les Negocians.	234
Danger qu'il y a d'exposer en vente des Marchandises fans le Sceau de la Douïanne.	235
De la Contrebande, & de ce qui y donne occasion.	<i>ibid.</i>
Lieu où les Marchands s'assemblent.	238
Comment ils vendent leurs Marchan- dises.	239
De l'Or monnoyé.	240
Des Croifades d'argent, & de leur rareté.	241
Commerce de Lisbonne pour le Bre- zil.	245
Commerce de Lisbonne pour Goa & Macao.	247
Resultat de ces differens Commerces.	249
Fortunes frequentes que les Anglois, & les Italiens y font.	250
Superiorité du Commerce des An- glois.	<i>ibid.</i>
Quel étoit autrefois le Commerce des François, & les principales causes de sa chute.	252

DES MATIÈRES.

Raisonnement qui fait voir qu'on pourroit lui faire reprendre son an- cienne vigueur.	254
Raisons qui devoient engager les Portugais à étendre les Privileges des François.	264
Resultat du Commerce actuel des François.	265
Resultat bien different de celui des autres Etrangers.	260

Fin de la Table des Matieres.



APPROBATION.

J'AY lû par l'ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, *La Description de la Ville de Lisbonne, de la Cour, &c.* & je n'y ai rien remarqué qui puisse en empêcher l'impression. Fait à Paris ce 8 Octobre 1739.

L'Abbé RAGUET.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre. A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé PIERRE PRAULT, Libraire & Imprimeur à Paris, Nous ayant fait supplier de lui accorder nos Lettres de Permission pour l'impression d'un Manuscrit qui a pour titre, *Description de la Ville de Lisbonne, de la Cour, de la Langue Portugaise, & des Mœurs des Habitans*; offrant pour cet effet de l'imprimer ou faire imprimer en bon papier & beaux caractères, suivant la feuille imprimée & attachée sous le contre-scel des Présentes: Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, d'imprimer ou faire imprimer ledit Livre ci-dessus spécifié, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou separement, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caractères conformes à ladite feuille imprimée & attachée sous notre dit contre-scel, & de le vendre, faire vendre & débiter

par tout notre Royaume, pendant le tems de trois an-
 nées consecutives, à compter du jour de la date des-
 dites Presentes. Faisons defenses à tous Imprimeurs, Li-
 braires & autres personnes de quelque qualité & condi-
 tion qu'elles soient, d'en introduire d'impression étran-
 gère dans aucun lieu de notre obéissance; à la charge
 que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le
 Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires
 de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'im-
 pression de ce Livre sera faite dans notre Royaume &
 non ailleurs, & que l'Impétrant se conformera en tout
 aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du
 10 Avril 1725. & qu'avant que de l'exposer en vente,
 le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie à l'im-
 pression dudit Livre, sera remis dans le même état où
 l'Approbation y aura été donnée, de mains de notre très-
 cher & seul Chevalier Garde des Sceaux de France, le
 Sieur Chauvelin; & qu'il en sera ensuite remis deux
 Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un
 dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle
 de notre très-cher & seul Chevalier, Garde des
 Sceaux de France, le Sieur Chauvelin; le tout à peine
 de nullité des Presentes: Du contenu desquelles vous
 mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses
 ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il
 leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons
 que la copie desdites Presentes, qui sera imprimée tout
 au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit
 ajoutée comme à l'original. Commandons au premier
 notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'exécution d'i-
 celles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander
 autre permission, & nonobstant clameur de Haro,
 Charte Normande, & Loix à ce contraires: CAR tel
 est notre plaisir. DONNÉ à Paris le vingtième jour
 du mois de Janvier, l'an de grace mil sept cens trente,
 & de notre Regne le quinzième. Par le Roi en son
 Conseil.

Signé, DE SAINT HILAIRE.

*Registré sur le Registre VII. de la Chambre Royale des
 Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 501. Folio 448.
 conformément aux anciens Reglemens, confirmés par celui
 du 28 Février 1723. A Paris le 27 Janvier 1730.*

Signé, P. A. LE MERCIER, Syndic.



TABLE DES TITRES.

D escription de la Ville de Lisbonne. Page	I
De la Cour.	55
De la Langue, des Mœurs, & du Gouvernement.	88
Du Gouvernement.	146
Revenus de la Couronne de Portugal.	166
Des Troupes, & des Forces Maritimes.	170
Des Colonies Portugaises, & du Commerce de Lisbonne.	183
De l'Amerique.	210



DESCRIPTION



DESCRIPTION DE LA VILLE DE LISBONNE.

LA Ville de LISBONNE est la Capitale du Portugal, & le séjour ordinaire de la Cour; elle est le Siege d'un Patriarche, d'un Archevêque, & celui du premier Parlement du Royaume. On dit qu'Ulisse dans ses voyages après la destruction de Troye, en jetta les premiers fondemens, & que c'est

A

2 Description de la Ville

ce qui l'a fait nommer par les
Lains *Olyssipo*, d'où est venu
le nom de LISBONNE.

Cette grande Ville est si-
tuée sur sept montagnes, au
bord du Tage, à trois lieuës
de l'Océan. L'entrée de ce
Fleuve, qui a environ une
lieuë de large, regarde le
Nord à sa gauche, & le Sud à
sa droite; elle est séparée en
deux Passes par des rochers
sous l'eau, appelés *Cachopes*
en langue du Pays.

La Passe du Sud est assez
large pour permettre aux Vais-
seaux d'y louvoyer; elle a les
Cachopes à la gauche, & à la
droite une Forteresse appelée
Torre do Bugio, qui est bâtie

sur un banc de sable. La Passe
située au Nord est beaucoup
plus étroite, & se trouve en-
tre les *Cachopes* & le Châ-
teau de *Sam Fiam*, qui est aussi
une Forteresse élevée sur le ri-
vage qui fait face à la premie-
re. On peut dire que la barre,
ou l'entrée de LISBONNE, est
gardée par la Nature & par
l'Art ; car les Pilotes les plus
experimentés ont bien de la
peine, dans les tems orageux,
à garantir les Vaisseaux de ces
écueils: & d'ailleurs aucun Na-
vire ne peut entrer ni sortir,
qu'il ne soit sous la portée du
canon de l'une des deux For-
teresses qui en défendent le
passage. On voit dans la der-

4 Description de la Ville

niée de ces Forteresses une Coulevrine de six vingts livres de balle, que les Portugais trouverent dans la ville de *Diu*, lorsqu'ils la prirent sur les Indiens.

En avançant environ deux lieues, on rencontre plusieurs Villages, le dernier qu'on nomme *Belém*, donne au rivage, un air tout-à-fait riant, y ayant de belles maisons de plaisance appellées *Quintes*, & de magnifiques Convents, parmi lesquels est un Monastere de l'Ordre des Jerônimites d'une grandeur prodigieuse, superbement bâti, où l'on voit les Tombeaux de plusieurs Rois de Portugal. Il y a

Dans ce Village une grande & forte Tour du même nom, bâtie sur une langue de terre qui avancé dans la Riviere, devant laquelle tous les Vaisseaux qui arrivent ; ou qui partent, sont obligés de mouiller pour montrer leurs Passe-ports.

A mesure qu'on continué de remonter la Riviere elle s'élargit, & on la trouve bordée de divers Forts de distance en distance, jusqu'aux approches de la Ville, & du premier endroit destiné pour le mouillage des Vaisseaux. De-là, on découvre LISBONNE, qui s'élevant comme un superbe Amphitéâtre, offre à la vûe, par son élévation, par son

6 *Description de la Ville*
étendue, & par une espede de
cimétrie naturelle, un des
plus beaux aspects du monde.
Le Tage forme aussi devant
cette Capitale, un Port très-
considérable, qui a trois lieuës
de large, & est toujous rem-
pli d'un fort grand nombre
de Vaisseaux; mais il est fort
exposé au Vent de Sud-Est,
qui y cause quelquefois de
violentes tempêtes: on en vit
un terrible exemple au mois
de Novembre 1724, où il y
eut 180. Vaisseaux de toute
espede, qui échoüerent ou pé-
rèrent sous les ancrés. Quoi-
qu'il prenne sa source vers
Toledé en Espagne, il ne
commence toutefois à être na-

vigable, qu'à une petite Ville nommée *Sam-Tarem*, située à quinze lieues audessus de Lisbonne.

Cette Capitale n'a que de fort legeres fortifications du côté de la Mer, & n'en a proprement aucune du côté de Terre. Le Roi DOM PEDRO, pere du Roi regnant, voulut la faire fermer de murailles, & l'on voit encore des restes assez considerables de cette entreprise: mais qui sont entierement abandonnés. Il y a seulement dans son enceinte, sur la montagne la plus élevée, un Château assez bien fortifié, où le Roi entretient garnison.

La Ville est longue d'en-

A iiij

2 Description de la Ville

viron une lieuë de France ; elle a dans le centre, près d'un quart de lieuë de large ; & aux extrémités, elle n'a qu'une ou deux Ruës en route sa largeur. On y compte quarante Paroisses, plus de vingt mille Maisons, environ trente-cinq mille Familles, qu'on estime composer deux cens cinquante mille ames. Les Ruës voisines de la Riviere sont unies, bien pavées & d'une largeur raisonnable ; mais elles sont fort mal-propres, n'étant balayées que tous les trois ou quatre jours, à mesure qu'on enleve les bouës. Dans le *Bairo Alto*, qui veut dire la Ville haute, il y a quelques

de Lisbonne.

9

tuës montueuses ; les autres sont à une pente douce, plus larges & plus nettes. On y voit de beaux Palais, & généralement parlant toutes les maisons de Lisbonne sont assez jolies. Celles du premier ordre sont bâties de belles pierres de taille, & quelques-unes d'une sorte de pierre quasi-marbre; mais qui, à dire le vrai, est très-défectueux, étant rempli de crevaces qu'on est obligé de boucher avec du mastic. Elles ont de grands appartemens, la plupart carrelés, avec des plafons, où l'on voit des peintures, ou des figures en relief, dorées ; d'autres ont de simples plafons, faits

10 *Description de la Ville*
de chaux du Pais, qui est
d'une blancheur extraordi-
naire. Les maisons ordinaires
sont de moilon, ou de bois &
de brique, & les dedans sont
plaqués de petits carreaux de
fayance jusqu'à hauteur d'ap-
pui, ce qui leur est commun
avec celles du premier ordre,
& rend les appartemens très-
gais. Il y a quantité de Carri-
eres aux environs de la Ville,
dont les principales sont à Al-
cantara & à *Sam-Bento*; de
forte que la pierre y est fort
commune. Il n'en est pas de
même du bois, le Pais n'en
produit point du tout, & on est
obligé de se servir de Sapin fin,
&c. qu'on fait venir du Nord.

Le Palais du Roi est au milieu de la Ville au bord du Tage, sur une place appelée le *Terreiro de Paço*. Sa principale face regne sur toute la largeur de cette place, & se termine par un magnifique Pavillon, devant lequel les Vaisseaux se mettent à l'ancre, & d'où le Roi a le plaisir de voir tous ceux qui entrent ou sortent du Port, & même de découvrir sur la Mer, aussi avant que la vûë peut s'étendre. Le logement de ce Palais est considerable, les appartemens en sont fort grands, & très-richeement meublés. Il s'étend d'un côté, le long de la Rivière, & de l'autre, sur

12 *Description de la Ville*

les Ruës voisines, & il renferme une Cour environnée d'un bâtiment carré, qui est soutenu par des Portiques, sous lesquels quantité de Marchands débitent tout ce que le Commerce peut fournir de plus rare en marchandises.

Cette grande Ville n'est point éclairée pendant la nuit, ce qui fait qu'on est souvent embarrassé pour se conduire, & fort exposé à être gâté des ordures qu'on jette fréquemment par les fenêtres, parce qu'il n'y a point de lieux communs dans les maisons, Tout le monde est obligé à la vérité de faire porter les immondices à la Riviere, & il y a quan-

de Lisbonne. 13
tité de Negresses qui en font
l'office à très-peu de frais ;
mais cet ordre n'y est pas exac-
tement observé, sur tout par
le peuple. Les ruës alors ne
font pas fort sûres ; à moins
d'être, comme on dit en lan-
gue du Pais, *embussado*, c'est-
à-dire, de porter un capot,
ou grand manteau, qui couvre
depuis la tête jusqu'au genou ;
cet habillement bisarre dont
les personnes de toute condi-
tion ; même les Princes ont
accoutumé de se servir, ayant
le privilege d'être fort respec-
té. Le respect qu'on a pour
cette espee de mascarade,
vient de ce qu'elle empêche
d'être connu, & de ce qu'on

14 *Description de la Ville*
présume que les personnes habillées de la sorte , peuvent avoir des raisons essentielles pour se déguiser , & porter des armes à feu pour s'en servir contre ceux qui auroient la témérité de les insulter , ou de vouloir les reconnoître.

Entre plusieurs Places , les plus considerables , sont celles où le Palais du Roi est situé , & celle qu'on appelle le *Rucio*. La premiere , a environ quatre cent pas de long ; sur deux cent pas de large.

Outre le Palais du Roi , elle est environnée de la Maison de la Douïanne , qui est fort vaste , de la Chambre des Comptes & autres Tribunaux ,

& de plusieurs Maisons appartenantes à des particuliers: mais ces differens bâtimens n'ont aucune conformité les uns avec les autres, & la vûë de cette Place est d'ailleurs choquée par quelques barriques qui servent de boucheries. La Place du *Rucio* n'est pas non plus régulière, ni si grande que la première. Elle a d'un côté, des Arcades, où quantité de petits Marchands ont la liberté d'étaler des boutiques, & au milieu, une Fontaine qui est le plus souvent tarie. C'est sur cette Place que sont la Maison de l'Inquisition, le Grand Convent des Dominicains, & l'Hôpital Général.

16 *Description de la Ville*

LISBONNE fut divisée vers l'année 1716 en deux, sous le nom de partie Orientale, & partie Occidentale. Cette division se fit à l'occasion de la création du Patriarche, dont le Diocèse consiste dans la partie Occidentale, & l'Archevêque a conservé la partie Orientale. Depuis ce partage, on est obligé, sous peine de nullité, de marquer dans tous les actes la partie de la Ville dans laquelle ils ont été passés: les Negocians exacts le distinguent aussi sur les Lettres de Change & dans leurs Lettres Missives.

Le Siege Patriarchal se tient dans la Chapelle du Palais du
Roi

Roi, Son Architecture & ses peintures n'ont rien que de fort ordinaire ; mais elle est très-vaste. Il y a outre l'Autel du Chœur, douze Autels particuliers, qui sont superbement ornés ; on y voit une grande Tribune à double étage, garnie de jaloufies, d'où le Roi & la Reine entendent ordinairement la Messe. Le Patriarche y officie régulièrement les Dimanches & les Fêtes ; dix-huit Chanoines l'accompagnent à l'Autel, & y servent tous avec la mitre ; le Chœur composé d'environ trente ou quarante Beneficiers, est soutenu par une Musique à la Romaine, c'est-à-

B

18 *Description de la Ville*

dire , fans simphonie ; mais parmi le grand nombre de voix qu'il y a , il s'en trouve beaucoup d'excellentes.

Le Patriarche , qui étoit ci-devant Evêque de Porto , se nomme Dom Thomas d'Almeida ; il est beau-frere du principal Ministre. Le Roi lui entretient une Maison & des Equipages considerables : voici l'ordre de sa marche. On voit d'abord la Croix Patriarcale , portée par un homme à cheval ; le Patriarche suit immédiatement après , porté dans une riche litiere , entourée de vingt Valets de pieds : après quoi viennent quatre Carrosses d'un goût & d'une

grandeur extraordinaire, attelés de six mules chacun ; dont le premier , qui est le Carrosse d'honneur , est vuide , & les autres trois contiennent les Officiers de la suite.

Les Chanoines mitrés ont été choisis parmi la premiere Noblesse ; ils ont rang d'Evêque , & le Roi leur a assigné à chacun cinq mille Croisades de revenu , qui valent environ huit mille livres de France , valeur intrinseque. Ils assistent aux Offices avec la derniere exactitude , & soutiennent parfaitement bien au dehors l'éclat de leur dignité , marchant ordinairement en litiere, suivis de six Valets de pied.

20 *Description de la Ville*

L'Eglise Cathedrale, qu'on appelle la Scé, est un petit édifice extrêmement vieux, dédié à S. Vincent Ferrier. On y voit la Chasse de ce Saint, & l'unique chose qu'elle a d'ailleurs de remarquable, est d'y voir deux Corbeaux qu'on nourrit dans l'Eglise, en mémoire de deux oiseaux de cette espece, qui suivant une pieuse tradition, suivirent le Corps de ce Saint lors de sa Translation. Le vulgaire, & bien des gens encore, assûrent qu'à mesure qu'il meurt un de ces Corbeaux, il en paroît un nouveau dans le moment, sans que l'artifice des hommes y ait aucune part : mais j'avoué

qu'il ne m'est pas connu que cet événement singulier soit justifié par des actes plus authentiques , ou moins suspects.

L'Eglise de S. Antoine de Padouë, Patron de LISBONNE, d'où il étoit natif, est auprès de la Cathédrale. Elle est jolie, fort riche, bâtie dans le même endroit où étoit la maison de ce Saint.

L'Hôtel de Ville est contigu à cette Eglise ; il n'a rien de beau ni de particulier. Il y a un fort-grand nombre de Convents, tous grands, bien bâtis, & très-richement ornés. On expose dans plusieurs Eglises, particulièrement le

22 *Description de la Ville*

jour de la Fête de l'Ascension ,
des Sereins de Canarie dans
des Cages très - proprement
ornées de fleurs & de Rubans ;
de maniere que ces oiseaux
animés par le chant des Prê-
tres , ne discontinuënt pas
leur ramage , & forment un
concert & un spectacle assez
nouveau pour les Etrangers.

Il y a une Eglise Françoise
dédiée à Saint Loüis ; qui est
fort petite & assez mal entre-
tenuë. On dit que ce sont des
Chaudronniers qui l'ont fait
anciennement bâtir.

Il y a aussi un Convent de
Capucins François , tous de la
Province de Bretagne : Voici
comment se fit leur établisse-

ment. En l'année 1641. plusieurs Religieux de cette Province s'étant embarqués pour la Côte de Guinée, afin d'y établir une Mission, & une partie d'entr'eux ayant relâché à l'Isle Saint Thomé, ils furent les premiers qui annoncèrent au Gouverneur de cette Isle, l'avenement du Duc de Bragance à la Couronne de Portugal. Le Gouverneur en faveur de cette bonne nouvelle, leur permit de s'établir à S. Thomé, & leur fournit, de même que les habitans, tous les secours nécessaires pour cela. Ensuite les Hollandois s'étant rendu maîtres de Saint Thomé, quelques - uns

24 *Description de la Ville*
de ces Religieux , qui écha-
perent à leur fureur , s'allerent
établir à *Fernanbuco* , où , après
quelques tems de trêve , les
hostilités ayant recommencé ,
les Capucins eurent l'avantage
de rendre quelques services
aux Portugais : de quoi le Gou-
verneur de *Fernanbuco* infor-
ma Sa Majesté Portugaise par
des lettres dont il chargea un
de ces Religieux , nommé le
Pere Cyrille. M. Lanier , pour
lors Ambassadeur de France à
la Cour de Portugal , presenta
au Roi ce Religieux , qui ex-
posa à S. M. l'état des affaires
du Brésil, d'une maniere si juste
& si naturelle , qu'elle en fut
pleinement satisfaite. Le Roi
lui

lui offrit des présens , il voulut répandre ses bienfaits sur sa famille ; ce que ce Religieux refusa : il ne demanda que la permission d'avoir un hospice à LISBONNE, pour faciliter aux Missionnaires que son Ordre enverroit de Bretagne, le passage à leurs Missions. S. M. le lui accorda , & lui en fit délivrer les Patentés en 1647. Le Duc d'Arciro leur donna dans le même tems un Jardin & quelques Bâtimens joignans , situés sur le bord du Tage , où le Convent & l'Eglise sont construits : cependant depuis environ vingt ans , ils n'ont plus le privilege d'envoyer des Missionnai-

C

26 *Description de la Ville*

res aux Colonies Portugaises : ce font les Capucins Italiens , auffi établis à LISBONNE , qui ont trouvé le fecret de les en dépouïller , & qui en jouïffent. Mais la regularité de leurs mœurs , qui n'a jamais donné d'occasion à la médisance, fi ordinaire en ce Pays-là envers les autres Ordres , leur confervé l'estime des Portugais , & même des Etrangers , qui en font beaucoup de cas.

Il y a encore un Convent de Capucines Françoises qui y fut établi en l'année 1666. par la Reine Marie-Françoise-Elifabeth de Savoye. Cette Princeffe tira du Convent de

la Place Vendôme , à Paris , quatre Religieuses , qu'elle emmena à sa suite , pour faire cette Fondation. Les Françoises peuvent s'y faire recevoir préférentiellement aux Portugaises ; néanmoins il n'en reste plus du nom , à cause que les familles Françoises sont en trop petit nombre à LISBONNE pour pouvoir en fournir.

Outre le Convent des Capucins Italiens , il y a à la Porte Sainte Catherine une Eglise de cette Nation qui est fort grande & fort riche , ayant un Fond Baptismal , & des Orgues qui sont les plus belles de LISBONNE. Elle a un Chapelain majeur , ou Curé ,

28 *Description de la Ville*
vingt Chapelains, huit Clercs,
deux Sacristains, & autres
Officiers qui recitent tous les
jours l'Office divin. Elle rele-
ve immédiatement du Pape,
& a de très-belles prérogati-
ves. Le Nonce, avec deux Ita-
liens Administrateurs, nom-
ment à la Cure & aux autres
Benefices. Le Curé a le pou-
voir d'administrer les Sacre-
mens aux Italiens répandus
dans d'autres Paroisses que la
sienne, & de leur donner la
sépulture dans son Eglise.

On trouve dans la partie
Orientale, sur le bord du Ta-
ge, un Hôtel des Monnoyes,
où l'on fabrique des Especes
avec autant de propreté au

moins qu'en France. On voit tout auprès l'Arſenal , qui eſt fort beau , où l'on a fait élever depuis peu la Statuë Equeſtre du Roi.

Le Chantier pour la conſtruction des Vaiſſeaux , touche preſque au Palais. On y travaille ſans ceſſe pour le Roi , ſous la conduite d'un Conſtructeur Anglois , qu'on dit être fort habile dans cet Art. A l'égard des Vaiſſeaux Marchands , on eſt obligé de les faire venir des Pays étrangers , à cauſe que le bois eſt d'une grande rareté en Portugal , où il n'y a que du bois de Pin , même pour brûler. Ceux qui ſe vendent dans le

30 *Description de la Ville*

Port de LISBONNE , & qui ont au-dessus de cinq ans , payent vingt pour cent de Droits , & ceux qui ont depuis un an jusqu'à cinq ans , n'en payent que dix , afin d'engager les Negocians à acheter de bons Vaisseaux.

On voit au bout de la Ville Occidentale , une Maison appelée la Galere. Elle a pris ce nom de l'usage où l'on est d'y renfermer les Galeriers , qui viennent la plûpart des prises que les Portugais font de tems en tems sur les Mores avec qui ils sont continuellement en guerre. Ces sortes d'Esclaves sont occupés pendant le jour sur les Vaisseaux du Roi , ou

à porter du bois, de l'eau, &c. pour l'usage des Maisons des principaux Officiers de la Marine, & la nuit on les conduit à la Galere.

LISBONNE a plusieurs Hôpitaux qui sont parfaitement bien fondés.

Il y a deux Colleges pour l'éducation de la Jeunesse, dont l'un appelé *Saint Antao*, est fort considérable. Les jeunes gens qui veulent s'avancer dans les Sciences, vont ensuite à l'Université de Coimbre, où à celle d'Evora.

On y a établi depuis quelques années deux Académies. La première, qui s'appelle l'Académie Royale de l'Histoire,

32 *Description de la Ville*
est composée des plus savans
Personnages du Portugal ,
dont plusieurs sont fort con-
nus par leur naissance & leur
érudition. Le Roi qui en est
le fondateur , honore quel-
quefois de sa présence cette
illustre assemblée. L'autre A-
cadémie , est une assemblée
particuliere de Curieux, qu'on
appelle *Academia dos-Applica-*
dos.

LISBONNE n'a aucune pro-
menade , ni d'autre amuse-
ment qu'une mauvaise Co-
medie Espagnole. Les Grand's
& les Gentilshommes suivent
neanmoins assez ce spectacle ;
& au sortir de là, ils vont con-
sumer le reste du jour à se

promener dans leurs *Carruages* ou Chaises, sur la place du *Rucio*, où ils causent entr'eux jusqu'à la nuit, sans sortir de leurs voitures. Les Chaises roulantes sont fort en usage, ainsi que les Litieres pour les Dames de distinction & pour les Vieillards : mais on voit fort peu de Carrosses, à cause de l'incommodité des ruës.

Le climat de LISBONNE est admirable ; il semble qu'on y soit dans un Printems continuë : le ciel y est beau & toujours serein, & la chaleur de l'Eté fort temperée par le vent de Nord-Est, qui y regne presque sans cesse. Il pleut très-

34 *Description de la Ville*

rarement dans cette saison , & neanmoins la fraîcheur de la nuit empêche que les fruits ne soient incommodés par la sécheresse. On a outre cela , dans les Maisons de campagne , de grands Puits ou des Cîternes, avec de petits conduits pour l'eau , par le moyen desquels on arrose la terre sans peine , l'eau qu'on lâche des puits , se portant elle-même le long de ces conduits dans tous les endroits où elle est nécessaire. On y entend rarement le tonnerre , & il se passe plusieurs années sans qu'on entende dire qu'il soit tombé. Il y a quelquefois des tremblemens de terre , mais

qui ne sont pas fort considérables. Il pleut fort abondamment au commencement de l'Hyver. Pour le froid, il y est si léger, qu'on ne voit point de cheminées ailleurs que dans les cuisines, & que l'usage des braziers n'y est même pas connu communément, comme il l'est à Madrid. Les Dames, au lieu de se chauffer, se contentent de porter chez elles des manteaux, & les hommes se tiennent seulement en capot, ou avec des robes de chambre de Bayette d'Angleterre, qui est une espèce de flanelle frisée.

Le Pays fournit le meilleur Froment de l'Europe, mais

36 *Description de la Ville*

qui ne se conserve pas , à cause des vers qui s'y mettent aisément. Outre cela on estime qu'il n'en produit pas la moitié de celui qui est nécessaire pour la consommation des Habitans. Il leur en vient quantité des Isles des Açores, du Levant, d'Angleterre, de de la mer Baltique & même de France. Cette disette de grains vient du manque de monde pour cultiver les terres, causé par la quantité de Portugais qui passent au Brezil & aux Indes , & qui dépeuplent considérablement le Royaume. Elle vient aussi de ce que pendant la dernière guerre, les Anglois & les Hol-

landois n'avoient pas la liberté de tirer de France autant de Vins , & d'Eaux-de-vie qu'à l'ordinaire : obligés par cette raison d'en prendre une plus grande quantité dans le Portugal, ils les firent enchérir si considérablement que les Portugais , s'imaginant que ce haut prix se soutiendrait toujours, planterent de nouvelles Vignes dans une partie des terres destinées jusques-là à la culture des Bleds. Mais leurs esperances ont été trompées depuis la Paix, qui ayant rendu libre le Commerce de France, a fait beaucoup diminuer le prix de leurs Vins; de maniere que les Por-

38 *Description de la Ville*
tugais disent aujourd'hui avec raison , qu'il ne faudroit avoir de la Vigne qu'à proportion du Vin que l'on consomeroit chez soi ; mais qu'il seroit à souhaiter d'avoir des champs de Bled, aussi étendus que la vûë pourroit porter.

Les Vivres y sont à bon marché , à la reserve du Pain & de la Volaille, dont les prix ne sont pas proportionnés à ceux de tout le reste ; le premier vaut ordinairement deux à trois sols la livre , une Poule trente-cinq à quarante sols , un Poulet à proportion. La viande de boucherie , qui est excellente , ne coûte que trois ou quatre sols la livre ,

& le bon Vin depuis deux jusqu'à quatre sols la pinte. Il y a beaucoup de Gibier, des Jambons de Lamego, qui sont meilleurs que ceux de Bayonne & de Mayence, quantité de Poisson & de Fruits. Les loyers des Maisons sont à très-grand marché, à l'exception de celles qui se trouvent dans le quartier des Negocians, qui est principalement aux environs du Palais du Roi.

La Boucherie principale, qui est située sur la place du Palais, est remarquable, tant par son étenduë & sa propreté, que par la bonne Police qui s'y observe. Tous les murs

40 *Description de la Ville*
en-dedans sont plaqués de pe-
tits carreaux de fayence , &
couverts d'une quantité pro-
digieuse de viande , exposée
à la hauteur de six pieds &
au-dessus ; les acheteurs indi-
quent les pieces de viande
qu'ils souhaitent , & aussi-tôt
les Bouchers , qui sont sur des
Eaux fort propres en manie-
re de Théâtre , les leur déli-
vrent le long d'une planche
posée très - commodément
pour cela. Il y a au milieu de
cet enclos un siege pour un
Commissaire avec des balan-
ces ; & cet Officier est tou-
jours present, afin d'empêcher
le désordre , & de rendre jus-
tice sur le champ à ceux qui
auroient été lezés. Un

Un peu plus avant est une grande Place où se tient la Poissonnerie , qui est des mieux pourvûës qu'il y ait dans le monde. On y trouve une quantité prodigieuse de poisson , à très-grand marché & dont le debit est d'autant plus facile , que les Habitans du Pays font maigre volontiers dans les jours gras , particulièrement le soir. Le Tage est surtout si abondant en Sardines fraîches , qu'elles ne valent ordinairement que trois ou quatre sols le cent , & que souvent on les a pour dix ou douze sols le millier ; & même quoiqu'on soit dans l'usage d'en saler pour les envoyer

D

2. *Description de la Ville*
au dedans du Royaume où
elles font d'une grande ref-
source pour les pauvres gens ,
il arrive quelquefois que les
Pêcheurs en prennent de si
grandes quantités qu'ils sont
obligés d'en jeter une partie ,
faute de trouver assez promp-
tement à s'en défaire. Cette
quantité de poisson vient par
le moyen de deux ou trois
cens batteaux appellés *Cara-*
velles & Mulettes , qui vont
journallement à la pêche &
abordent à chaque moment
au Marché. Au reste les Poif-
sardes qui y sont tout aussi mal
embouchées qu'ailleurs , s'y
distinguent par leur propreté
& leurs riches parures , con-

sistant en Brasselets d'or qu'elles portent au bras & au col, en bagues, croix & pendans d'oreille de même métal; en sorte qu'on en voit qui ont jusqu'à un marc d'or sur elles en bijoux.

Cette Ville n'a que trois Fontaines d'eau à boire, on la porte sur des Bouriques, & elle se vend quatre sols la charge. Il y a cette incommodité, qu'elles sont dans un même quartier, & qu'on est encore exposé, si l'on n'y prend bien garde, à être trompé par ceux qui la vendent, qui pour s'épargner du chemin ou de l'embarras, débitent quelquefois de l'eau d'une quatrième

44 *Description de la Ville*

fontaine assez près des autres ; laquelle n'est bonne que pour les chevaux , ce qui fait que les gens aisés l'envoyent chercher ordinairement par leurs domestiques.

On trouve à côté de la Place du Palais , une rue où sont les Confiseurs ; elle a cela de particulier , que quoique son terrain soit au même niveau que la riviere qui est toujours salée , & qu'elle n'en soit pas éloignée de plus de trois cens pas , les maisons ont des puits d'eau douce excellente. Les personnes qui vont s'y régaler de confitures , suivant l'usage de la nation , ne font pas difficulté de boire ensuite de cet

te eau, & ceux qui y habitent n'en consomment point d'autre.

Il n'y a point de glace pour rafraîchir la boisson de l'Eté, & la neige qui vient de soixante & dix lieuës y est rare & fort chere: mais on se fert dans les maisons, de petits pots fort minces, faits d'une terre rouge très-commune en Portugal, dans lesquels l'eau se rafraîchit admirablement bien en l'exposant la nuit à l'air.

Encore que les Vivres soient à grand marché, les bonnes Auberges qui sont presque toutes Françaises, Angloises & Hollandoises, sont fort cheres. Dans la meilleure qui est

46 *Description de la Ville*

Françoise & située au bord du Tage, sur une petite Place appelée le *Remolares*, il en coûte six francs de ce Pais là par jour, & celles au-dessous, dont d'honnêtes gens puissent s'accommoder, coûtent 48. sols à trois livres. On est mal logé dans les unes & les autres; mais on y est passablement bien traité. Cette cherté excessive vient de ce qu'il se présente peu de monde pour y loger; elle est cause que la plupart des Voyageurs qui font du séjour en cette Cour, ou autres personnes qui y vont pour des affaires passageres, logent chez des amis ou louent des Appartemens.

Les personnes qui prennent ce dernier parti, se contentent ordinairement de très-peu de meubles, & des plus médiocres : c'est l'affaire d'une table avec six chaises de paille, d'un peu de vaisselle de terre & des lits fort en usage dans le País, c'est-à-dire, sans bois, ni rideaux, consistant seulement en une paillasse & deux matelas qu'on étend le soir sur des nattes ou tissus de jonc fort propres ; au surplus, comme les maisons sont toujours bien blanchies, qu'elles ont par tout un placage de fayance à hauteur d'appui, & sont fort riantes, pour peu qu'on choisisse les hauteurs, on se

48 *Description de la Ville*

passé volontiers de tapisserie. De cette façon on épargne considérablement , & l'on se trouve encore agréablement logé en comparaison des Auberges , qui sont dans des fonds & la plûpart dans les plus vilains quartiers.

On assure que le Roi se propose d'agrandir la Ville , en bâtissant en droite ligne d'un bout à l'autre un Quai qui sera poussé environ cinquante toises avant dans le Tage : ce qui se peut faire aisément , parce que la Riviere n'a presque pas de profondeur jusqu'à la distance où l'on doit porter les Ouvrages. Et du côté de la mer dans un endroit

droit nommé *Boa vista*, où la riviere fait un coude qui avance dans la Ville ; le Roi doit y faire creuser un bassin , où ses Vaisseaux de guerre seront à l'abri du mauvais tems. Je finirai cette description par le récit du don extraordinaire qu'a une jeune Dame Portugaise qui est à LISBONNE , mariée à un Négociant François natif de Bayonne.

Cette jeune personne qui fait l'étonnement de tous ceux qui la connoissent , est née avec des yeux que l'on peut dire être de Linx ; leur propriété qui s'est manifestée dès son plus bas âge , consiste à voir dans le corps humain &c

E

50. *Description de la Ville.*

au dedans de la terre, sans que son regard montre rien au dehors qui la distingue des autres, ayant seulement les yeux fort fendus & parfaitement beaux. Elle voit, dis-je, dans le corps humain les abscesses & autres incommodités ; sa vûë a même été quelquefois incommodée, pour avoir regardé dans les corps des personnes attaquées de maladies vénériennes. Elle voit la formation du chile, sa distribution & la circulation du sang, & ne se trompe jamais dans les femmes, lorsqu'elles sont grosses de sept mois, sur la qualité du sexe qu'elles portent. Sa vûë pénètre dans la

terreaux endroits où il y a des sources , qu'elle découvre à 30. & 40. brasses de profondeur sans aucun secours de baguette : elle dit précisément la route que fait l'eau , la profondeur qu'il y a jusqu'à la source , & distingue les différentes couleurs & qualités des terres qu'on doit trouver depuis sa surface.

Elle ne jouit de cet avantage merveilleux que dans le tems qu'elle est à jeun ; cependant il lui est arrivé , après avoir fait la Sezta ou Méridienne , d'avoir la vûë pendant un moment encore plus pénétrante que le matin , & de voir dans le corps par dessus les ha-

52 *Description de la Ville*
bits , ce qu'elle ne découvre
ordinairement qu'à travers la
peau : mais ces momens heu-
reux sont fort rares.

Dans tous les changemens
de quartier de Lune, sa vûë est
troublée par quantité de pe-
tits atômes qui lui paroissent
jaunes & lui causent un pico-
tement dans les yeux , ce qui
l'oblige d'y porter les mains ;
ensuite de quoi elle se trouve
privée de leur propriété pen-
dant un peu de tems. Voilà
une belle matiere pour les Phi-
losophes ; mais quelque extra-
ordinaire qu'elle paroisse, il
ne m'est pas permis de douter
de ce que j'ai vû. D'ailleurs il
est notoire dans le Pays , que

cette Dame a découvert de l'eau en plusieurs endroits pour le Roy & pour les particuliers; enfin le Roy, le Ministre & tout ce qu'il y a de Sçavans sont persuadés que cette propriété est réelle: cela est si vrai que Sa Majesté lui accorda avant qu'elle fût mariée la qualité de *Dona*, qui n'est pas commune en Portugal, avec l'ordre de Christ pour en revêtir tel sujet convenable qu'elle trouveroit à propos. Il seroit à souhaiter qu'une aussi bonne vûë fût accompagnée des principes de Médecine; avec ces secours notre jeune Dame pourroit dissiper une partie des ténèbres dont

34 *Description de la Ville*
les Médecins sont environ-
nés, & l'on auroit bien moins
sujet de craindre ce que dit un
Auteur Anglois célèbre en
Médecine : que comme les
qualités occultes sont appel-
lées les aziles des ignorans,
les obstructions sont souvent
le manteau dont plusieurs Mé-
decins couvrent leur ignoran-
ce.





D E

LA COUR.

QUoique mon dessein soit de parler uniquement de l'état present de la Cour, je crois néanmoins, pour la satisfaction des personnes qui n'ont pas lû l'Histoire de Portugal, devoir dire quelque chose de cette Monarchie. Le Comte Henry de Bourgogne, qui descendoit de l'Auguste Maison des Rois de France, en jeta les premiers fondemens

E iiij

56 *Description de la Ville*
vers l'an 1089. Ce Prince animé du desir d'acquérir de la gloire, passa dans la Castille sur la fin du Regne de Ferdinand ; il s'y signala dans toutes les occasions : après la mort de Ferdinand il donna encore tant de marques de sa valeur , & rendit de si grands services à Alfonse IV. son Successeur , que ce Roi , pénétré de reconnaissance , lui donna en mariage sa fille nommée Therese , avec le Portugal pour sa dot. Le Comte Henry en forma un petit Etat ; il y rendit pour toujours sa mémoire respectable aux Portugais , & glorieuse à la Patrie par les avantages qu'il conserva sur les Mores .

& les nouvelles Conquêtes qu'il fit sur eux. Il mourut en l'année 1112. sans avoir pris le titre de Roi.

Alfonce Henriques son fils dissipa par les armes tous les troubles que l'ambition de sa Mere causa ; il remporta plusieurs victoires sur les Espagnols & sur les Sarrasins , & se fit ensuite proclamer premier Roi de Portugal. Et pour assûrer la Couronne à ses Successeurs , & établir un ordre dans son Royaume , il convoqua les Etats Généraux , qui dresserent les constitutions de la Loi fondamentale de l'Etat. Suivant cette Loi la Couronne de Portugal passe de mâle en

58 *Description de la Ville*
mâle , & à leur défaut elle
tombe en quenouïlle , à con-
dition que l'Infante épousera
un noble Portugais.

Il y avoit environ 500. ans
que cette Monarchie étoit
fondée, lorsqu'une révolution
dont je rapporterai les circon-
stances la fit passer sous une
Domination Errangere. Dom
Sebastien , Roi de Portugal,
ayant malheureusement péri
à l'âge de 25. ans dans une ba-
taille en Afrique contre Abel-
Melec Roi de Fez & de Ma-
roc , avec un grand nombre
de Noblesse de son Royaume,
eut pour Successeur Henry,
Cardinal, Archevêque d'Evora,
son grand Oncle, âgé de

67. ans. Son âge déjà avancé, sa mauvaise santé, les Ordres sacrés où il étoit engagé, & le refus qu'il fit de demander au Pape une dispense pour se marier, ôtoient toute esperance aux Portugais d'avoir un Successeur à la Couronne, dont le droit ne pût être contesté.

Les Heritiers présomptifs se présenterent aussi-tôt pour faire valoir leur titre, & le faire approuver par les Etats du Royaume avant la mort du Cardinal. Ces Compétiteurs étoient Philippe II. Roi d'Espagne, le Duc de Savoye, le Duc de Parme, Catherine, femme de Jean Duc de Bragance, Dom Antoine, Prieur

60 *Description de la Ville*
de Crato , Catherine de Me-
dicis , Reine de France: le Pa-
pe même prétendit avoir droit
sur ce Royaume , & d'y nom-
mer un Roi , tant parce qu'il
souûtenoit que c'étoit un Fief
du Saint Siege , auquel les an-
ciens Rois de Portugal l'a-
voient souûmis , qu'à cause
qu'il étoit actuellement pos-
sédé par un Cardinal , dont la
dépoüille lui appartiendrait
après la mort de ce Prince.

Sur ces entrefaites, le Cardi-
nal, qui ne regna que dix-sept
mois , étant mort en 1500. on
ouvrit son Testament, où l'on
ne trouva autre chose concer-
nant son Successeur , sinon
qu'il laissoit la Couronne à

celui à qui elle appartiendroit, suivant les regles ordinaires du Droit. Cette mort remplit le Portugal de troubles & de divisions, & chacun y prenoit parti selon son inclination. Mais le Roi Catholique, qui étoit petit Neveu du Roi défunt, faisant semblant de ne penser à autre chose qu'à briguer les suffrages des Docteurs des Universités, avoit pris des mesures bien plus justes pour s'emparer de la succession ; car sous pretexte de porter la guerre en Afrique contre les Mahometans, il avoit levé une armée de mer & une de terre.

Pendant que les choses é-

toient encore dans cette incertitude, & que Philippe II. menaçoit les Portugais d'envoyer chez eux une armée pour les conquérir, s'ils ne se déterminoient au plutôt à le reconnoître pour leur Souverain, Dom Antoine, qui étoit Fils Naturel de Loüis Frere du Cardinal, & naturellement plus vain que prudent, se laissa éblouir par l'empressement que la populace montrait pour lui. Dans un tumulte qui se fit à Samtarem, il consentit qu'on le proclamât Roi, sans avoir pris aucunes mesures avec les Administrateurs de l'Etat, & il se crut fort avancé, lorsque s'étant

allé presenter devant LISBONNE, il y fut reçu & reconnu pour Roi par cette Capitale, A cette nouvelle le Duc d'Albe entra en Portugal à la tête d'une armée, & le Marquis de Sainte Croix avec une nombreuse Flotte parut sur les côtes. Dom Antoine de son côté assembla des Troupes, se mit en campagne, & accepta la bataille auprès d'Alcantara; il y fut défait & blessé, & néanmoins il trouva le moyen de se sauver en France. Après la perte de cette bataille, tout le Royaume tomba sous la puissance de Philippe II. & demeura depuis réuni à l'Espagne jusqu'à Philippe IV.

64 *Description de la Ville*

Ce fut pour lors que plusieurs Grands & quantité de Noblesse de Portugal, dont l'Archevêque de LISBONNE étoit le Chef, par une antipathie naturelle & violente entre ces deux Nations, d'ailleurs opprimés, & fatigués de la domination Espagnole, formèrent une confédération, résolus de se soulever en faveur du Duc de Bragance, à qui la Couronne appartenoit : l'occasion étoit favorable; l'Espagne avoit la guerre contre la France, & la Province de Catalogne s'étoit revoltée. En effet, la Ville de LISBONNE ne se fut pas plutôt déclarée, que tout le Royaume suivit incontinent

tiennent l'exemple de la Capitale, où Vanconcellos, Ministre d'Espagne fut tué. Cette confédération fut si bien conduite, qu'en fort peu de jours les Espagnols furent emprisonnés, ou chassés de toutes les Villes de Portugal, & qu'on apprit quelque tems après, que tout le Pays qui avoit appartenu aux Portugais, soit en Amérique, en Afrique, excepté Ceuta, & aux Indes Orientales, avoit suivi la révolution générale, en se soumettant au Duc de Bragance. C'est par cet événement aussi heureux, que prompt, que les Portugais se sont soustraits de la domination Espagnole,

F

66 *Description de la Ville*
& que la Couronne de Portugal fut mise sur la tête du Duc de Bragance.

Le Roi Jean V. du nom qui regne aujourd'hui, est le Petit-Fils du Duc de Bragance. Ce Prince est d'une taille au dessus de la mediocre, & fort bien fait; il a le visage beau, quoiqu'un peu plombé, & l'air très-majestueux; il est habillé à la Françoisé, il fait venir de Paris ses habits qui sont superbes. Sa Garde est composée de trois Compagnies de Hal-lebardiers Portugais de 80. hommes chacune, tous gens de métiers, habillés d'un drap gris verdâtre, de la même manière que les habits de livrée.

La Garde ordinaire n'est que de vingt Hallebardiers, que l'on prend dans les trois Compagnies : les dehors du Palais sont occupés par un détachement de cinquante Soldats d'Infanterie.

La Reine est grande, bien faite & a bon air. Cette Princesse a beaucoup de piété, & fait sa principale occupation & son plaisir de l'éducation des Princes & d'une Princesse ses enfans, tous fort aimables : la Princesse sa fille est fort bien faite & très-spirituelle.

La Princesse Françoise, sœur du Roi, est grande, parfaitement belle & bien faite : elle a beaucoup d'empoint.

68 *Description de la Ville*
elle est néanmoins fort agile ;
& d'un port très-majestueux.

Le Roi a trois Freres. L'ainé qu'on appelle le Prince Dom François, est assez grand, beau & bien fait ; & quoiqu'il soit fort replet, il ne laisse pas d'être très-dispos. Ce Prince qui jouit de deux cent mille Croisades de revenu, a un fort beau Palais auprès de celui du Roi, & un grand composé de domestiques ; cependant il vit sans éclat, & passe la plus grande partie du tems à la chasse. Son éloignement de la Cour vient du peu d'agrément qu'il y trouve à cause de la rareté des plaisirs.

Le second, appelé le Prince

Dom Antoine, est un peu plus grand que le Roi; il est beau & bien fait, d'un très-aimable caractère; ce Prince mene une vie fort retirée.

Le dernier, que l'on nomme Dom Emmanuel, sortit de Portugal vers l'année 1715. à l'insçu du Roi, & s'embarqua pour la Hollande, d'où il vint à Paris; passa ensuite en Allemagne, & fit sous le Prince Eugene deux campagnes contre les Turcs, dans lesquelles il se distingua beaucoup. Il est à present à la Cour de Madrid.

Le Prince Joseph, Frere naturel du Roi, porte l'habit Ecclesiastique. Il y avoit un autre Frere naturel, nommé

Dom Miguel, qui se noya au mois de Fevrier 1724. en revenant de la Chasse de l'autre côté du Tage : le batteau sur lequel il passoit fut renversé d'un coup de vent. Le premier, dont je viens de parler, courut le même danger ; mais il eut le bonheur de s'accrocher à un cable de Navire ; & d'y être secouru à tems.

La Princesse Dona Louïse, Sœur naturelle du Roi, est mariée en secondes Noces avec le Duc Donjaime, Frere de son premiet mari, de qui elle n'avoit point eu d'enfans : elle n'en a pas non plus de celui-ci.

Les Grands de Portugal se

considerent en trois classes, dont la premiere est composée des Ducs, la seconde des Marquis, & la troisieme des Comtes. C'est dans ces ordres de Noblesse que le Roi choisit des Sujets pour remplir les premiers emplois de la Cour & de la Guerre, ainsi que les Gouvernemens des Conquêtes.

Il y a quatre Ducs; sçavoir, le Duc de Cadaval, le Duc Donjaime, son fils, le Duc de Lafoes, fils du Prince Dom Miguel qui se noya, & le Duc d'Aveiro, qui habite en Espagne sous le nom de Duc de Banhos. Ce dernier gagna en 1724. un fameux procès, qui

72 *Description de la Ville*
duroit depuis la Révolution
du Portugal, dont le jugement
le rétablit dans ses biens, mon-
tant à deux cent mille Croisa-
des de rente, qui avoient été
réünis à la Couronne. C'est le
seul qui soit Duc *de juro e her-
dade*, c'est-à-dire, de droit &
d'heritage; les autres ne pos-
sedant cette dignité que par
mercé, qui veut dire, par grace
ou récompense, & sans que ce
titre s'étende nécessairement
à leurs descendans.

On y compte dix Marquis
& environ trente Comtes. Il
n'y a que deux Marquisats qui
soient *de juro e herdade*, dont
l'un appartient à la maison de
Cadaval, & l'autre au Mar-
quis

quis d'Abrantes, à qui le Roi en accorda le titre au retour de son Ambassade de Rome, en récompense de ce qu'il avoit obtenu du Pape l'établissement du Patriarche. Il n'y a non plus qu'un fort petit nombre de Comtés héréditaires. Les Rois n'accordent ordinairement ces differens titres que pour une ou deux générations, afin de tenir la Noblesse dans une plus grande soumission.

La Noblesse a le *fore de Fidalgo da Caza del Rey*, c'est-à-dire, Gentilhomme de la Maison du Roi, dont les principales prérogatives sont de pouvoir prétendre à certains

C

74 *Description de la Ville*

emplois préféablement aux Roturiers, & d'entrer dans la premiere Antichambre du Roi, qu'on appelle *primera Caza do dossel*, ce qui veut dire la premiere Chambre où il y a un dais.

Les Officiers qui composent la Maison du Roi, & qui approchent le plus ordinairement de sa Personne, sont, le Grand Maître, le Grand Ecuyer, quatre Gentilshommes de la Chambre, appelés *Camaristas*, qui servent par semaine, avec quantité d'autres Officiers : comme Maîtres d'Hôtel, Valets de Chambre, Pages, Huissiers, &c. La Charge de Grand Maître est vacan-

te : le Seigneur qui l'occupoit, s'étant enfui de Portugal en 1724. avec une des plus belles personnes du Royaume, qui est la femme d'un Gentilhomme. Le Roi fit courir après eux une Compagnie de Cavalerie, n'y ayant point de Postes établies sur la route qu'ils tenoient ; mais comme ils avoient un jour d'avance, & qu'ils firent une extrême diligence, ce détachement ne put les joindre : ils eurent le tems de gagner Vigo en Galice, sans interruption. Néanmoins leur satisfaction fut courte ; car l'Evêque du lieu fit mettre la Dame dans un Convent, & le Cavalier se retira à la Cour de Madrid.

G ij

76 *Description de la Ville*

Le mari de la Fugitive prit le deuil aussi-tôt qu'il apprit sa fuite ; & suivant le préjugé du Pays, ou comme disent les Portugais, *se tem barbas*, c'est-à-dire, s'il a de la barbe, il ne pourra se montrer qu'après avoir tué le Ravisseur, & tué ou fait enfermer pour toujours sa femme.

La Maison de la Reine, & celles des Princes sont composées à proportion de la même maniere que celle du Roi. Le poste de Grand Ecuyer de la Reine est aussi vacant depuis la mort du Marquis das Minas, qui fut tué en 1721. Ce Seigneur étoit gendre de M. le Maréchal de Villeroy ; & le

Comte de Prade, son fils, est à présent à la Cour de France.

Il y a ordinairement à la Cour de ce Prince un Ambassadeur d'Espagne, un Envoyé d'Angleterre, un Resident de Prusse & un de Hollande : la France étoit aussi dans l'usage d'y envoyer des Ambassadeurs mais M. l'Abbé de Livry qui y alla sur la fin de l'année 1724. en cette qualité, n'ayant pû convenir sur le Cérémonial de lui au Ministre Portugais, il s'en retourna, & on n'y en a point envoyé d'autres depuis. Les autres Cours & Républiques de l'Europe n'y ont que des Consuls.

On y voit il y a plus de

78 *Description de la Ville*

quatre ans deux Nonces nommez Bichy & Ferrao. Le sujet pour lequel ils s'y trouvent ensemble depuis si longtems, vient de ce que le Pape ayant jugé à propos de rappeler l'ancien, & le nouveau étant arrivé à LISBONNE pour le relever, il s'éleva dans le même tems une altercation qui dure encore, entre le Pape & le Roi, causée par le refus que fit sa Sainteté, d'accorder le Chapeau de Cardinal à celui qu'il rappelloit, & cela fondé sur ce qu'aucune autre Cour ne jouit de cette prérogative. Ce refus obligea le Roi à ne pas reconnoître le nouveau Nonce, & à ne pas permettre

à l'ancien de sortir de ses Etats : le Pape de son côté a interdit celui-ci ; de maniere qu'ils y sont l'un & l'autre sans fonctions.

Le Chevalier Porta Gentilhomme de Laufanne en Suisse y parut en 1724. pour un sujet assez particulier , qui étoit de reclamer les biens de Dom Antoine , qui fut anciennement proclamé Roi de Portugal , dont son Epouse descend en droite ligne. Il eut à ce sujet divers Audiences du Roi , qui le reçut honorablement , & qui ordonna l'Assemblée de deux Juntas ou Conseils pour la résolution de son affaire. Mais les Le-

80 *Description de la Ville*

gistes trouverent que ce Gentilhomme n'avoit aucune légitime prétention ; parce que Dom Antoine avoit été proscrit par Philippe II. comme traître à la Patrie, & que ses biens avoient été justement confisqués au profit de la Couronne. Après cette décision, le Chevalier prit congé du Roy, & Sa Majesté lui fit un présent.

Au reste la Cour de LISBONNE est tout-à-fait triste : il n'y a ordinairement aucun concours de Noblesse ; le Roi mange seul, rarement avec la Reine, & jamais en public : il sort même fort peu ; & quoiqu'il ait une Maison de plai-

sance à dix lieuës de LISBONNE nommée *Salvatierra*, qui est environnée d'un vaste Pays de chasse, il passe des années entières sans y aller. Rien n'est plus simple que sa marche ordinaire : on le voit dans un Carrosse à six chevaux, avec le Prince Dom Antoine son Frere, le Duc Dom Jaime son Grand Ecuyer, & le Gentilhomme de semaine ; & son escorte n'est que de quatre ou cinq personnes à cheval, qui sont le Charron, le Maréchal, le Bourlier, & un ou deux garçons d'Ecurie, tous habillés de la même livrée que les Gardes. On assure qu'il persiste dans le dessein de créer des

82 *Description de la Ville*

Gardes du Corps, qu'il composera de ses Officiers réformés. Il fit même venir il y a trois ans, des habits uniformes de chaque corps de la Maison du Roi de France, & ceux de plusieurs autres Princes de l'Europe, afin d'imiter ces differens modeles, en ce qu'ils ont de plus beau, & d'imaginer un habillement particulier qui surpasse tous les autres.

La Reine fort aussi fort rarement; Elle va tous les Samedis après son dîner en devotion à un Convent au bout de la ville Occidentale: Elle est accompagnée du Prince du Brezil, des Princesses sa fille &

la belle-Sœur, & de la Comtesse d'Unhao sa première *Camarista*. Sa sortie est toujours annoncée le matin par un Tambour & un Fifre qui font le tour de la Ville, pour qu'à ce signal tous les Hallebardiers qui ne sont point de garde, se rendent au Palais. Le Carrosse de la Reine est entouré de plusieurs Pages à pied, & précédé de tous ces Hallebardiers sans chapeau, commandés par un Capitaine & un Lieutenant à cheval; le reste de son Cortège consiste en quatre Carrosses, dans l'un desquels sont l'Ecuyer & le Sous-Ecuyer, & dans les autres trois, environ

84 *Description de la Ville*
douze Dames d'honneur ou
autres Demoiselles.

Cette Princesse avec sa suite va aussi le Jeudi Saint à l'entrée de la nuit, visiter à pied les Eglises. On voit en cette occasion quantité de Crocheurs qui la précèdent, portant de grandes planches, qu'ils posent sur le pavé, pour la garantir de la malpropreté des ruës : ils forment par ce moyen un plancher avec tant d'ordre & de diligence, que la Reine & toute la Cour marchent toujours à pied sec sans aucune interruption. Ses Carrosses la suivent de loin, & elle s'en sert au retour. Le Roi vifite les Eglises plustard, suivi

seulement de quelques Seigneurs & sans cet appareil.

Dans les grandes Fêtes & autres jours de cérémonie, le Roi paroît en public à sa Chapelle, où tous les Grands sont obligés de se trouver: On le voit au Chœur sous un dais, à côté du Patriarche avec les Princes ses Freres. Les Ducs & les Seigneurs qui ont des Charges auprès de S. M. entrent dans le Chœur, & tous les autres se tiennent dans la Nef, où les Marquis sont assis sur des tabourets, & les Comtes sur des bancs. La Reine paroît aussi ce jour-là dans une grande Tribune ouverte, avec les Princesses & quantité de Dames de sa suite.

86 *Description de la Ville*

Mais les occasions où la Cour se montre avec quelque éclat, c'est lors des Fêtes & Aniversaires du Roi, de la Reine, des Princes & Princesses. Le Roi & la Reine pour l'ordinaire, entendent ces jours-là publiquement la Messe dans l'ordre dont je viens de parler, & leurs Majestés montent ensuite dans leur appartemens, où la Noblesse qui ne manque jamais en ces occasions d'être fort richement parée, a l'honneur de leur baiser la main, ainsi qu'aux Princes & Princesses. Les Etrangers de quelque distinction ont aussi le même honneur, & ces Fêtes se ter-

minent par un magnifique concert qu'on entend le soir au Palais.

Autrefois ces Fêtes étoient encore célébrées par des courses de Taureaux qui duroient plusieurs jours; mais elles furent supprimées sur la fin du dernier Regne, par le credit de la Reine. Comme le Roi Dom Pedre son mari, qui avoit une force extraordinaire, se faisoit un plaisir en ces occasions d'aller saisir le Taureau par les cornes pour le renverser; la Reine craignant avec raison qu'il ne lui arrivât quelque accident, fit tant qu'elle obtint de lui la suppression de ces courses, &c

88 *Description de la Ville*
on s'est contenté depuis d'en
donner pour la naissance des
Princes & Princesses.



*De la Langue, des Mœurs, &
du Gouvernement.*

LA langue Portugaise est
composée de François
& d'Espagnol corrompu ; on
y trouve même plusieurs mots
Gascons, tels que *Chapeo*, *pé*,
coche, *vinagre*, &c. qui en
Portugais, ainsi qu'en Gascon
signifient chapeau, pied, cuis-
se, vinaigre, & elle en a aussi
conservé quelques uns des
Mores : comme *Almocreve*, qui
veut dire Voiturier ; *Chafa-*
ris,

vis , Fontaine , &c. Cependant cette langue seroit assez douce à l'oreille, si ce n'est que presque tous les noms qui se terminent en François, en *on* & en *ion*, ont la terminaison en Portugais en *aon*: par exemple, considération se prononce *consideracaon*, &c. & le présent & le preterit des Verbes à la troisième personne du pluriel, se terminent de la même maniere. Car pour dire ils parlent, on dit *Falaon*, ils lisoient, *Liaon*, ils ont dansé, *Bailharaon*: de sorte qu'il semble qu'au lieu de prononcer ces mots on veuille les avaler, tant il faut ouvrir la bouche pour les exprimer.

H

90 *Description de la Ville*

Les Portugais sont grands, bien faits, & robustes; mais la plûpart fort bazannés : c'est l'effet du climat & encore plus de leur mélange avec les noirs, qui est fort ordinaire dans le vulgaire. Cette opinion se justifie en voyant la Noblesse, qui n'étant point sujette à ce mélange, conserve entre elle un fort beau sang. Ils sont jaloux au suprême degré, dissimulés, vindicatifs, railleurs, vains & présomptueux sans sujet, n'ayant, si on en excepte la Noblesse, qu'une éducation très-médiocre, la lecture y étant peu en usage & ne voyageant presque pas ailleurs qu'au Brezil, en Afri-

que & aux Indes Orientales dont ils ont fait les premières découvertes. Ces défauts sont balancés par d'autres qualités estimables. Ils ont avec beaucoup de vivacité & de pénétration, un attachement extraordinaire pour leur Prince; ils sont fort secrets, fideles amis, généreux, charitables envers leurs parens, & sobres dans leur manger; ne mangeant presque que du poisson, ris, vermicelli, légumes, confitures, & ne bûvant pour l'ordinaire que de l'eau.

Les Grands & le reste de la Noblesse n'y sont pas riches, & vivent sans éclat; ils sont néanmoins habillés assez pro-

Hij

92 *Description de la Ville*
prement à la Françoisè , &
ont fort bonne façon. Les per-
sonnes les plus considerables
du Tiers-Etat, sont ordinaire-
ment en Rabat avec un Jus-
teaucorps de bayette noire &
un Manteau de la même étof-
fe. Le reste du Peuple va Hi-
ver & Eté en Capot , qui
contribuë beaucoup à rendre
les domestiques paresseux &
glorieux. Cet usage paroît mê-
me contraire à la bonne poli-
ce, à cause qu'il sert aux per-
sonnes mal intentionnées, à
empêcher qu'elles ne soient
reconnuës. Tous les Portugais,
sans en excepter leurs Escla-
ves Negres, portent l'épée ,
dont la lame est de trois quarts

& demi ou d'une aune de long : ils avoient autrefois par supplément la Dague ou espee de Bayonnette, qui a été défenduë depuis quelques années. On les voit dans les ruës portant leur longue épée la plûpart du tems sous le bras & le Chapelet à la main , & en parlant d'affaires ou de leurs plaisirs, ils ne laissent pas de prier ou d'en faire semblant , particulièrement lorsqu'ils sont entre eux.

Leur plus grande passion audehors , consiste en une dévotion apparente , capable de tromper ceux qui n'auroient point quelque usage du Pays ; je dis apparente , parce qu'on

94 *Description de la Ville*

ne peut disconvenir qu'avec le fond de Religion qu'ils ont, leur pratique en général ne soit toujours accompagnée de beaucoup de façons extérieures.

Les gens du commun s'assemblent par troupes dans les rues devant de petits Oratoires, où ils prient Dieu & s'appliquent des soufflets à tour de bras; dans les Processions du Carême, ils se fouettent horriblement, ils traînent des chaînes en marchant sur les genoux, ils portent des barres de fer avec les bras en croix & autres semblables pénitences; cependant dans ce même tems plusieurs ont un ruban sur

l'épaule pour être reconnus de leurs Maîtresses. D'autres font l'amour par signes dans l'Eglise, & cela tous les jours, & y glissent des billets doux fort adroitement : on y est même si accoûtumé à voir toutes ces choses, que les personnes du Pays les plus régulières, n'en sont pas scandalisées. Au surplus la bonté du climat & la douceur de la vie, les rendent paresseux, & font qu'ils travaillent peu & se bornent à une fortune médiocre.

Ils ne laissent pas d'être processifs ; la Loi oblige même ceux qui intentent des Procès & les perdent, à payer une amende en faveur du Roi, du

96 *Description de la Ville*
dixième de la chose contestée.

Les Juifs sont beaucoup plus laborieux & fort attachés au commerce, ce qui vient de leur passion ordinaire pour amasser du bien, & du desir de se voir en état d'abandonner un Pays où l'Inquisition leur fait cruellement la guerre. Il y en a de tems en tems quelques uns, qui après avoir fait fortune, s'embarquent secretement & passent en Angleterre, en Hollande & autres endroits où ils peuvent exercer librement leur Religion. Leur vie en Portugal est remplie de contrainte & d'inquiétude, & ils y commettent des profanations continues :

nuelles : tous les Catholiques ou soi difans étant obligés de porter après Pâques aux Cures de leurs Paroisses un Certificat de confession & communion. Les Juifs ne sont jamais en reste sur ce point, & font exterieurement tous les autres exercices de notre Religion avec beaucoup d'exactitude, pour qu'on ne les soupçonne pas d'être Juifs.

Ceux qui se convertissent y ont aussi beaucoup de désagrément; ils sont méprisés & marqués pour toujours par l'épithete infamante de *Christaon-novo* ou nouveau Chrétien, qui les exclut & leurs descendans à moins d'une ex-

98 *Description de la Ville*

trême faveur , de la plûpart
des Charges séculieres, & leur
ôte pour toujous l'esperance
de pouvoir s'allier avec les
Christaons-Veilhos ou anciens
Chrétiens. Ces Alliances ar-
rivent pourtant quelquefois,
mais ce n'est qu'à l'occasion
de quelque aventure amou-
reuse , ou lorsque de nou-
veaux Chrétiens riches font
la fortune à de pauvres filles
de race de vieux Chrétiens :
& encore les enfans qui nais-
sent de ces mariages, sont-ils
appelés demi-Chrétiens nou-
veaux , & successivement à
proportion. Enfin quand on
a perdu la mémoire du degré
de leur origine Juive, on les

appelle *parte de Christaon novo*, qui veut dire partie de Chrétien nouveau, de sorte que cette espece d'infamie ne s'efface presque jamais. Comme je dois parler de l'Inquisition, il me paroît que c'est ici le lieu de rapporter la manière dont ce Tribunal s'établit en Portugal, ainsi que la race Juive qui en fut l'occasion.

Les Juifs entrèrent en Portugal en l'année 1493. Ferdinand le Catholique les ayant chassé de Castille, Jean II. qui regnoit alors, leur permit de rester dans ses Etats, pendant huit mois seulement, attendant qu'ils trouvassent à s'aller établir ailleurs, à con-

100 *Description de la Ville*
dition qu'ils payeroient une
taxe de huit écus pour les gens
aisés, & de quatre pour les
Artisans, de laquelle on
excepta les femmes & les en-
fans; & que faute de satisfaire
à ces conditions, ils demeu-
reroient Esclaves. Après que
la convention eut été ainsi
reglée, il arriva en Portugal
plus de trente mille familles
Juives avec des richesses im-
mensés. Elles trouverent le
moyen d'y prolonger leur sé-
jour, jusqu'en 1497. mais
pour lors de nouvelles Or-
donnances obligerent les plus
considérables de cette Nation
à sortir de Portugal, & dans
le tems que les autres se dis-

posoient à s'embarquer pour l'Afrique, le Roi Dom Emmanuel I. fit enlever tous leurs enfans mâles au dessous de quatorze ans, afin de les faire élever dans la Religion Chrétienne. Ce coup porta les peres & les meres dans un si grand désespoir, qu'il y en eut beaucoup qui aimèrent mieux les sacrifier à leur rage, que de les abandonner aux Chrétiens : les uns précipiterent leurs enfans dans des puits ; les autres après les avoir poignardés, se procuroient à eux-mêmes une mort violente, &c. Cependant les nouveaux délais qu'on leur avoit accordés étant expirés, on

exécuta à la rigueur les Ordonnances contre les Juifs, qui étoient restés dans le Royaume, où les plus obstinés tomberent dans l'esclavage, & les autres parurent convertis de bonne foi. Ces derniers ayant été baptisés, furent rétablis dans la possession de leurs biens, & on leur rendit leurs enfans.

Quoique les Juifs nouveaux convertis montraissent un extérieur Catholique, on ne laissa pas dans la suite de se persuader que leur abjuration étant plutôt l'effet des ordres du Prince, qu'un acte sincère de la volonté, ils conservoient pour leurs préjugés les mê-

mes affections qu'auparavant : ce fut ce qui obligea Jean III. Successeur d'Emmanuel I. à former l'établissement de l'Inquisition, qu'il opposa comme une digue au torrent des erreurs Judaïques, dont le Royaume auroit pû être infecté.

Ce Tribunal n'est pas si sévère qu'on le croit communément, envers les Chrétiens qui auroient mal parlé de son autorité, de la Discipline de l'Eglise, ou même contre la Foi. Ceux qu'on dénonce pour de semblables fautes, en sont quittes pour cette satisfaction, qui est d'aller secrètement à l'Inquisition pen-

104 *Description de la Ville*
dant quelques jours y recevoir des Instructions ; & s'ils sont Protestans , on se contente d'exiger d'eux une légère réparation , & la promesse de se moderer à l'avenir.

A l'égard des Juifs , voici à peu près la maniere dont on procede contre eux. Ils ne peuvent être condamnés que sur un nombre de dépositions bien plus grand qu'il ne faudroit devant des Juges Laïques , où ils seroient accusés d'autres crimes : comme on ne leur confronte point leurs Dénonciateurs , & qu'on ne leur en dit pas les noms , les Juges pour suppléer à ce défaut , leur demandent

s'ils ont des ennemis déclarés ou qu'ils soupçonnent tels, & comment s'appellent les amis de leurs ennemis, afin de connoître par ce moyen, si les Accusateurs n'ont rien de reprochable. Finalement ils annullent les dépositions qui se trouvent dans le cas que je viens de dire, & procedent sur celles qui sont exemptes de reproche, du nombre desquelles dépend la condamnation ou l'absolution du Prisonnier.

Après qu'ils ont tous été jugés, l'Inquisition fait une Procession au tour de la Place du *Rucio*, où l'on voit les Juifs qui ont été convaincus,

106 *Description de la Ville*

& l'on connoît aux différentes formes & couleurs de leurs habillemens , la peine à laquelle ils ont été condamnés. Il n'y a pas de tems marqué pour cette Proceſſion , que les Portugais appellent , *Auto da fée* : elle ne ſe fait que lorsqu'il y a un certain nombre de Criminels , afin que la cérémonie en paroiffe d'autant plus redoutable ; ce qui arrive ordinairement toutes les années ou tous les dix-huit mois.

Au ſurplus ſi ſes Jugemens ſont funeſtes à pluſieurs , ſon crédit eſt quelque fois favorable à ceux qui ſe trouvent innocens. Quand par exemple l'Inquiſition fait arrêter

quelqu'un, elle ne manque jamais de mettre la main sur tous ses Effets, afin d'en être saisie en cas de confiscation; elle nomme un Curateur, qui par son puissant crédit termine les Procès s'il y en a, infiniment plus vite que ne pourroient faire les Particuliers eux-mêmes; de maniere que le Prisonnier sortant au bout de quelque tems absous, il a la satisfaction de trouver toutes ses affaires liquidées, & de posséder par ce moyen plus de bien qu'il n'en avoit avant son emprisonnement. Au reste, je laisse aux Personnes éclairées & judicieuses à dire leur sentiment

108 *Description de la Ville*
sur l'autorité de ce Tribunal,
& sur la maniere occulte
& clandestine qu'il pratique
dans ses Jugemens.

Les Portugaises sont fort
belles; elles ont assez d'em-
bonpoint & de blancheur ,
generalement parlant de très-
beaux yeux & beaucoup de
vivacité. Il y a quelques Da-
mes de condition habillées &
coëffées à la Françoisé; mais
pour l'ordinaire toutes les
femmes sont coëffées en che-
veux & habillées en habit
d'homme, brodé, galonné ou
uni, suivant leur condition
ou leur fortune. Elles ont tou-
jours par dessus leurs habille-
mens, une grande Jupe noire

retrouffée sur la tête, de façon, que leur visage & leur taille ne peuvent être vûs que des Cavaliers à qui elles veulent bien accorder cette faveur; ce qu'elles font en ouvrant un instant cette espee de Manteau d'une maniere en apparence fort ingenuë, comme si effectivement elles ne pensoient qu'à se procurer un peu d'air. Les Dames du premier Ordre, marchent en Litiere suivie d'un Ecuyer à cheval, & les Femmes & Filles des Bourgeois, en Chaise roulante, ou à pied, accompagnées de leurs servantes.

On prétend qu'elles sont d'un caractere à s'attacher

110 *Description de la Ville*
beaucoup à leurs maris , &
qu'il est rare d'en voir qui
cessent de leur être fidelles
s'ils n'y donnent occasion par
leurs déreglemens : Cepen-
dant il faut avoüer que l'ex-
cessive jalousie des Maris & les
précautions extraordinaires
qu'ils prennent contre elles ,
pourroient faire juger qu'elles
sont d'une complexion bien
différente. Quoiqu'il en soit ,
il est certain que leur sort est
fort triste ; on les tient telle-
ment renfermées, qu'on voit
assez communément jusqu'à
de simples Marchands avoir
chez eux des Chapelles où ils
font dire la Messe , pour ôter
à leurs Femmes & Filles tout

prétexte de sortir. Elles ne peuvent parler qu'aux Prêtres & aux Moines ; elles sont privées absolument de tout commerce avec les autres hommes, & n'ont d'autre récréation que de regarder les Passans au travers des jalousies qui sont aux fenêtres.

On ne les peut voir qu'à l'Eglise, ou dans le tems qu'elles y vont : elles se placent dans la Nef séparées des hommes ; mais cela n'empêche pas que les signes & le langage des doigts ne suppléent à la parole ; à quoi j'ajouterai que ces signes se font de part & d'autre d'une manière si subtile & si prudemment ménagée,

312 *Description de la Ville*

qu'un Etranger qui ne seroit pas prévenu sur cet usage, jureroit qu'ils ne se sont pas dit un seul mot.

Elles attendent les Processions du Carême avec grande impatience, parce qu'on leur permet pour lors de sortir pour aller voir les Cérémonies, & que celles qui ont envie de faire un autre usage de la liberté de ces tems-là, le peuvent sans danger, n'étant presque pas possible de les épier, à cause de la quantité de Femmes qu'on voit en ces occasions, & de la conformité de leurs habillemens. Elles vont aussi la nuit du Jeudy Saint visiter les Eglises ;
&

& pendant que les Maris dorment tranquillement, sur le préjugé general qui ne leur permet pas de résister à la dévotion vraie ou feinte de leurs Femmes, on prétend que les rendez-vous n'y sont pas oubliés, & qu'il y en a beaucoup qui se dédommagent du tems qu'elles ont passé dans la contrainte.

La plus grande partie des Domestiques, sont des Esclaves Negres, surtout chez les Portugais en état d'en faire l'Acquisition. Ils les préfèrent aux Blancs, pour la quantité, parce que la crainte d'être vendus pour les Mines, les rend dociles & fait qu'ils ser-

K

114 *Description de la Ville*
vent fidèlement : au lieu que
les Blancs, dans le general, sont
encore plus insolens ou fri-
pons qu'ils ne le sont ailleurs.
On remarque toutesfois que
quand ceux-ci se tournent au
bien, ils deviennent plus
qu'en nul autre País, des su-
jets rares par leur attachement
& leur sagesse.

On voit pareillement beau-
coup de Negresses, & bien des
gens en ont aussi plusieurs,
moins pour s'en servir chez
eux, que pour en faire un
Commerce lucratif. Ce Com-
merce consiste à les envoyer
travailler en Ville, à la charge
de rapporter quinze ou dix-
huit sols par jour ; le surplus

de ce qu'elles gagnent , leur sert pour vivre & s'habiller ; le Maître n'étant tenu qu'à les loger. La possession où elles sont de laver & blanchir les Maisons, & de faire l'office de Gadouards, fait qu'elles trouvent aisément à remplir cette obligation ; & même celles qui sont laborieuses & œconomes , amassent outre cela en peu d'années assez d'argent pour se racheter.

On élève les Enfans à aller tête nuë, & les hommes y sont tellement accoutumés, qu'en Hyver, ainsi qu'en Esté, ils quittent la Perruque dès qu'ils sont rentrés chez eux, & ne mettent point de bonnet, pré-

116 *Description de la Ville*
tendant que la tête qui est la
cheminée du corps , a par ce
moyen plus de facilité pour
évaporer ses fumées. Ils n'en
sont jamais incommodés, c'est
apparemment l'effet du climat
encore plus que de l'habitude;
car une Femme Françoisse me
dit à ce sujet , que pendant les
dix premières années de son
établissement à LISBONNE ,
étant extrêmement incom-
modée de fluxions , & après
avoir inutilement tenté plu-
sieurs remedes , on lui con-
seilla d'aller tête nuë à la ma-
niere des Femmes du Pais; &
qu'elle ne l'eut pas plûtôt fait ,
que ses fluxions se dissipèrent
& ne sont plus revenuës.

Les Medecins du Pais passent dans l'esprit de la Nation pour être fort habiles; cependant ils sont extrêmement prodigues de sang, & ne connoissent presque d'autre remede que la saignée. Dans les maladies ordinaires, ils commencent par ordonner, *huma meja duzia de sangrias*, c'est-à-dire, demi douzaine de saignées; & quand le mal se rend opiniâtre, ils poussent l'ordonnance jusqu'à quinze & vingt; tellement que ce qui peut arriver de mieux au malade, c'est d'en être quitte pour un épuisement dont il a bien de la peine à se remettre. Au reste, si leurs reme-

118 *Description de la Ville*

des n'operent pas , & que le malade tombe dans un état défesperé , ils lui ordonnent *agoa do Francez* , qui veut dire de l'eau du François , & on éprouve souvent que les malades recouvrent leur santé par l'usage de cette eau. Le François qui la débite , est un Provençal nommé Estienne , établi à LISBONNE depuis longues années , lequel sans être Medecin ni Chirurgien , donne pour toutes sortes de maladies cette tisane , dont il dit avoir appris la composition en Turquie. Il fait voir des Certificats d'une infinité de personnes qu'il a parfaitement guéries ; & quoiqu'en mon-

trant le crédit de sa tisane ou ses cures merveilleuses, il ait grand soin de garder le silence sur les occasions où elle a eu l'effet contraire; toutefois il est certain qu'elle lui a procuré de gros biens, & qu'elle conserve toujours sa réputation avec la même force.

Mais quelque utile que soit ce remede, il ne sçauroit réparer le préjudice considérable que ces nombreuses faignées causent aux temperamens; aussi voit-on quantité de jeunes gens qui en éprouvent de tristes suites; ayant la vûë si foible, qu'ils sont obligés de porter des Lunettes. On attribüë encore cette in-

120 *Description de la Ville*
commôdité à la grande clarté
qu'a le Ciel dans cette partie
de notre Hemisphere, & à l'in-
continence extraordinaire de
la Nation.

On remarque que la plûpart
des Medecins & des Avocats
font de race Juive : les Chi-
rurgiens, tout ignorans qu'ils
font, trouvent la saignée au-
dessous d'eux; ce sont les Bar-
biers qui font leur office à cet
égard.

Les Hommes & les Femmes
ont beaucoup de dévotion
pour Saint Benoist, dont les
Reliques reposent dans une
grande Eglise qui en porte le
nom, appelée en Portugais
Sam Bento. On voit le 21 de
Mars

Mars, jour de la Fête de ce Saint, un concours extraordinaire de Peuple qui heurtant à la Porte de cette Eglise, demande au Saint de ne pas manquer de Pain ; & le long de l'année, les Filles y font dire des Messes les Vendredis pour avoir de bons Maris.

Les vieilles gens & les personnes incommodées, ont aussi une singulière dévotion pour Saint Gonçalo, de Nation Portugaise, qui est dans le Convent des Dominicains à la Place du *Rucio*. Le jour de sa Fête, ils y font leurs prières en dansant & en chantant : *Quem con o Santo quizer sarar, ao Santo a de bailhar;*

L

122 *Description de la Ville*

ces paroles veulent dire, que pour guérir par l'intercession du Saint, il faut danser en sa présence ou à son intention : ils autorisent cette pratique sur l'Ancien Testament, où l'on voit que le Roy David dançoit & jouoit des Instrumens devant l'Arche,

D'ailleurs les Cérémonies les plus respectables de notre Religion, s'y font d'une manière grave & pompeuse. On porte le Corps de Notre Seigneur aux Malades avec beaucoup de majesté : le Prêtre est sous un Dais soutenu par six personnes, & marche lentement, précédé par plusieurs especes de Trompettes, & suivi

d'une vingtaine de Confreres couverts de Soutanes rouges uniformes, portant chacun un Cierge à la main, & les choses nécessaires à l'administration du Saint Sacrement.

La Procession de la Fête-Dieu, se fait depuis quelques années, avec une pompe & une solemnité qui surpasse, je crois, tout ce qui se pratique dans les autres endroits de la Chrétienté. Les Ruës où passe la Procession, sont jonchées de verdure & de fleurs, & bordées de Troupes : elles sont convertes par le faite des Maisons d'un côté à l'autre, d'un Damas cramoisi, doublé par dessus de Toille à

L ij

voile ; on y voit de grands Lustres de distance en distance & de magnifiques Reposoirs, Il y a ce jour-là à la Place du Palais & celle du *Rucio*, un *Colonement* de bois en arcades fort large & très-élevé, en forme d'Arc de triomphe verni & enrichi de belles Peintures, sous lequel la Procession passe comme dans tout le reste de sa marche à couvert des injures du tems. Les Maisons sont tapissées de soye ; on y voit aux fenêtres les Femmes très-richement parées, & il est défendu aux hommes d'y paroître.

Le Roi assiste à la Cérémonie suivi de tous les Grands

de sa Cour & précédé de toutes les Confreries, des Chevaliers de *Christ*, d'*Avis* & de *San Tiago*, de tous les Ordres Ecclesiastiques & du Patriarche avec son Clergé, auquel les Chanoines mâtres donnent un grand éclat. La Reine se place, en cette occasion, chez le Ministre, dont la Maison est située de façon, que Sa Majesté a le plaisir de s'y voir au milieu de la Procession; car elle la découvre au loing venant de sa gauche, d'où elle s'étend ensuite dans la grande ruë des Orphèvres d'or, qui est en face des fenêtrés qu'elle occupe, & la voit encore revenir par la ruë Marchande

qui est à sa droite. Cette Procession contient tant de Peuple , qu'il y en a déjà une bonne partie de retour avant que l'autre ait fini de défiler en cet endroit ; de maniere que la Reine appercevant la Procession de la tête à la queue à égale distance des croisées qu'elle occupe , elle la voit alors en forme de Croix , & le coup d'œil en est superbe.

Autant que les Portugais sont œconomés dans leur particulier , autant ils sont magnifiques dans la célébration de leurs Mariages & dans les Cérémonies publiques. Pour en soutenir l'éclat & la dépense , ils empruntent sur gages

& aliennent leurs revenus ; de sorte qu'il y a peu de Maisons qui ne soient fort endettées. Il y en a qui se qualifient de Puritaines , ce qui veut dire , qu'il n'y eut jamais dans leurs Familles aucun mélange avec le sang des Mores ou des nouveaux Chrétiens. Elles s'en glorifient au point qu'elles ne veulent point s'allier avec celles qui ne le sont pas , & c'est par cette raison qu'on voit fort communément les Portugais se marier avec leurs Parentes , quoique les Dispenses de Rome leur coûtent beaucoup d'argent. On voit encore des Maisons tellement entêtées de leur Noblesse , qu'elles

L iij

aiment mieux s'anéantir que de s'allier avec d'autres moins illustres que la leur.

La Loy permet néanmoins aux Filles de se marier selon leur inclination ; de maniere même qu'un Homme du commun, à qui une Demoiselle de la premiere Condition auroit promis mariage, pourroit l'épouser malgré la résistance des Parens, pourvû que la Demoiselle ne se rétractât pas : cependant ceci n'arrive jamais, parce que le Prétendant seroit infailliblement assassiné ; mais ces exemples sont fréquents dans la Noblesse ordinaire & parmi les Roturiers. Voici la maniere dont les Pré-

tendans se comportent en ces sortes d'occasions : ils exposent leurs droits au Grand Vicaire, qui ordonne aussi-tôt que la Demoiselle comparoîtra devant lui. Cela fait, ce Ministre l'interroge, & si ses dispositions se trouvent conformes à l'exposé du Cavalier, il leur donne incontinent la permission de s'aller marier.

Cette Loy donne occasion à des aventures tout-à-fait plaisantes, dont je me contenterai d'en rapporter une qui arriva à la Fille d'un bon Marchand. Cette personne ayant pris de l'inclination pour un Particulier, quoique d'une médiocre figure, qui demeur-

130 *Description de la Ville*
roit vis-à-vis de chez elle ;
l'Amant ne perdit point de
tems à aller trouver le Grand
Vicaire : il n'agit cependant
pas si secretement , que le Pere
de la Demoiselle ne fût peu
de tems après informé de ses
prétentions & de ses diligen-
ces ; mais comme il n'y a pres-
que pas de remede pour parer
de semblables coups , ce pau-
vre Homme se contentoit de
déplorer son sort , ne pouvant
pas surtout se consoler de ce
que son prétendu Gendre, qui
n'avoit qu'une fortune très-
bornée , étoit de race Juive ,
fort en horreur parmi les Fa-
milles qui ne le sont pas. Pen-
dant qu'il fondoit en larmes

dans sa Boutique, il passa un de ses amis, qui le voyant dans cet état, lui en demanda la cause; à quoi le Pere ayant satisfait, l'ami le consola en lui disant qu'il se flattoit de le tirer d'embarras dans le jour même. Il ajouta que comme le point essentiel consistoit à faire dédire sa Fille, il falloit pour y parvenir, lui promettre de la satisfaire incessamment sur l'envie qu'elle monroit pour le mariage; il l'assûra qu'il connoissoit particulièrement un jeune Homme, beau, bien fait, très-propre à faire réussir ce dessein; que ce jeune Homme n'avoit à la verité que peu de bien, mais qu'il ne manquoit

132 *Description de la Ville.*

pas de talent & étoit surtout Chrétien d'ancienne roche. Le Pere charmé de l'expédient, convint que pendant que son ami iroit travailler à lui procurer un nouveau Gendre, il préviendroit sa Fille, & n'oubliroit rien pour lui faire un portrait du Cavalier capable de la flatter. A cette nouvelle la Fille se trouva fort embarrassée; cependant son inquiétude ne dura guere; car le Cavalier sensible aux avantages qu'on lui offrit, s'étant rendu avec l'ami chez la Demoiselle, elle le trouva tellement à son gré, que dans le moment elle sauta à son cou en disant : *Esté he o meo marido*

naon quiero otro, c'est-à-dire, celui-ci est mon mari, je n'en veux pas d'autre. On conviendra, au récit de cette embrassade subite & prématurée, que l'ami du Pere ne s'étoit pas trompé dans l'horoscope qu'il avoit tiré sur le compte de la Demoiselle : Je pense même qu'on n'avanceroit rien de trop, en disant qu'on trouveroit à ce prix, la même ardeur dans toutes les autres. J'avouë cependant qu'un exemple ne suffit pas pour décider du general, & je suis persuadé que les Cavaliers de la Nation demanderoient bien d'autres preuves, avant de demeurer d'accord de ce que je

viens d'avancer ; mais sans m'arrêter à les produire, pour ne pas entrer dans une trop longue discussion, je dirai à mon tour, avec tout le respect qui leur est dû, qu'ils ne sçau-roient prouver le contraire par de bonnes raisons, à moins qu'on ne fasse auparavant en faveur du beau Sexe, une chose à laquelle ils donneroient eux-mêmes les mains volontiers : c'est-à-dire, qu'on commence par lui donner une honnête liberté, afin que par le commerce mutuel & l'usage de voir les hommes & de leur parler, l'imagination moins inquiète & moins échauffée, n'ait plus à com-

battre que la pente ordinaire & le degré du Soleil. Je doute toutefois, que les Peres & les Maris, écoutent favorablement cette foible requête; aussi ne la ferai-je pas plus longue; & sans me tenir convaincu, je reviens à mon sujet. Les choses étant dans cet état, & après une affection si marquée, dont la Famille avoit intérêt de prévenir le refroidissement, on ne pensa plus qu'à prendre toutes les mesures convenables pour consommer l'affaire avant le lendemain; ce qui fut exécuté avec tant de diligences & de succès, que la belle alla coucher le soir même

136 *Description de la Ville*

chez son mari. L'ancien Prétendant ne manqua pas de se présenter dès le grand matin en Litieré, accompagné de douze de ses amis & muni de l'ordre du Grand Vicaire; mais il fut bien étonné lorsqu'on lui dit que la personne qu'il demandoit, étoit mariée à un tel, demeurant à tel endroit. Il y vola aussi-tôt avec son Cortége; & le mari informé du sujet qui l'amenoit, & bien assuré que la scene se termineroit à la confusion de l'autre, se fit un plaisir d'assembler promptement un nombre de ses amis semblable à celui qu'avoit ce rival, pour conduire sa femme avec plus d'éclat

d'éclat chez le Grand Vicaire. La chose ayant été ainsi exécutée, elle déclara à ce Juge en présence de tout ce nombreux Cortège, son mariage avec celui qui l'avoit amenée : il n'en fallut pas davantage pour vuider le Procès, dont le Pere & l'Epoux resterent fort contens, & l'ancien s'en retourna en essuyant mille huées, accablé de douleur & de confusion.

Lorsqu'un Gentilhomme est accordé avec quelqu'une des Demoiselles du Palais, il doit porter un ruban d'or ou d'argent à la boutonniere, qui est une des marques de son engagement; il est outre

M

cela obligé pendant six mois , de se présenter au Palais toutes les fois que les Dames sortent ou rentrent avec la Reine, & de les suivre de loin sans qu'il lui soit permis de parler à la Maîtresse que par signes jusqu'au jour de la consommation du mariage.

La Femme annoblit le Mari : les Enfans trouvés sont nobles, sur la supposition qu'ils peuvent avoir été faits par des Gentilshommes. Cette Loy est tirée de ce principe de droit, qui dit que dans le doute du bien ou du mal, il faut préférer le bien. Parmi les Roturiers, les Bâtards héritent au défaut d'enfans lé-

gitimes, quand même ils seroient Mulates. Il n'en est pas ainsi dans les Maisons de condition où les Bâtards Mulates n'ont aucun droit sur les Successions; auxquelles les Blancs ne peuvent même prétendre qu'avec l'agrément du Roy, accordé du vivant du Pere.

Dans la Noblesse, les Fils aînés succèdent aux Morgados & aux Emplois, supposé qu'ils soient héréditaires; les Puisnés s'appliquent ordinairement à l'étude & deviennent Evêques, Abbés, Prieurs, Chanoines, Maistres des Requestes, &c. ce qui les conduit à avoir place dans le Conseil du Roy, dans l'Inquisition &

M ij

140 *Description de la Ville*
autres Tribunaux , & à être
dans la suite fort utiles à
leurs aînés. Les Cadets sont
Chevaliers de Malthe ou pren-
nent le parti du service de
terre ; d'autres vont servir le
Roy aux Indes , où ils s'avan-
cent plus promptement qu'en
Europe , & font aisément for-
tune en épousant les Filles des
Officiers qui les ont précédés ;
l'usage des Nobles des Indes,
étant de donner en dot aux
Filles la plus grande partie de
ce qu'ils possèdent , afin que
les Fils privés de l'esperance
des biens paternels , soient
obligés d'embrasser le parti
des Armes , & de ne rien né-
gliger pour s'y avancer.

Dans le reste des Portugais, on y fait ordinairement les Cadets Religieux; à quoi les Enfans résistent rarement, parce que cet état est très-propre chez eux à favoriser le libertinage. La vûë des Peres, en cela, est de rendre les aînés plus riches : Elle vient aussi de l'impuissance où ils sont, de donner aux premiers un établissement honnête, n'y ayant aucun des Arts liberaux, & le Commerce étant fort borné entre eux. D'ailleurs quand ils ont un Enfant Ecclesiastique ou Religieux, ils s'en font honneur, & personne ne peut ignorer qu'ils soient exempts de tache de

142 *Description de la Ville*

Judaïsme, parce que ceux qui en sont tant soit peu tachés, sont exclus pour toujours du Sacerdoce.

Les Peres usent de la même contrainte envers les Filles; ils les font presque toutes Religieuses, soit faute de facultés pour les établir dans le monde, ou par le danger qu'il y a de les garder filles, à cause de la liberté que la Loy leur donne de se marier à leur fantaisie. Les Peres d'une condition médiocre, les obligent à prendre ce parti, par un autre motif, qui est pour se faire honneur d'avoir leurs Filles Religieuses. Ces victimes de la vanité, renonçoient autre-

fois au monde d'autant plus volontiers, qu'il leur sembloit en le quittant, qu'elles y entroient au lieu d'en sortir; car chez elles la genne étant extrême, & dans les Convents y trouvant, comme elles faisoient, la liberté de voir des hommes & de pouvoir causer presque tout le jour avec eux, leur sort leur paroissoit plus doux: Mais il ne sera pas si aisé dorénavant de leur faire embrasser cet état, parce que le Roi a aboli depuis quelques années, les commerces scandaleux qui se commettoient à la grille, & qu'il n'est plus permis aux hommes d'y aller que pour des causes légitimes. Le Roi

144 *Description de la Ville*
en a même fait des exemples
severes en la personne d'un
Seigneur de la premiere Con-
dition, qu'il a exilé au Château
de l'Isle de Madere, & en plu-
sieurs autres qui ont été obli-
gés d'abandonner le Roïaume.

Malgré la quantité de Con-
vents qu'ont voit à LISBONNE,
il y en a qui contiennent jus-
qu'à 800 Religieuses; & com-
me dans la plûpart on n'exige
que des dots fort modiques,
ces pauvres Filles mourroient
de faim sans l'usage où elles
sont de faire de fort beau lin &
autres ouvrages & d'excellen-
tes confitures qu'elles font
vendre. On peut dire que les
Rois, par la tolerance de ces
abus

abus , tant à l'égard des Hommes que des Femmes, (je veux dire en permettant que les Peres fassent prendre par force à leurs Enfans , un parti presque toujourns entierement contraire à leur inclination ,) se sont privés d'une infinité de Sujets qui auroient peuplé toutes les Provinces de Portugal & de ses Colonies , qui faute d'Habitans , ne produisent que la plus petite partie des avantages qu'on pourroit en tirer.



N



D U

GOVERNEMENT.

E N T R E les differens Conseils dont le Gouvernement est composé, celui qui tient le premier rang après le Conseil d'Etat, s'appelle *o Desembargo do Paço*, qui fut créé par Jean III. pour suppléer à quantité d'affaires. C'est-là que se font les Loix & les Pragmatiques, & qu'on règle les conflits de Jurisdiccions, &c.

Il y a quatre autres Conseils ; sçavoir , le Conseil de Guerre , le Conseil *da Fazenda* ou des Finances , le Conseil de Conscience ou *meza da Consciencia* , & celui des trois Etats appellé *Junta dos tres Estados*. Le second a toujours pour Sur-Intendans , trois des principaux Seigneurs du Royaume ; ceux qui se trouvent actuellement en possession de ces Emplois , sont les Marquis de Frontiere , d'Alegrete & d'Angege. Le dernier fut créé par Jean IV. il connoît de certains revenus , adjuge les partis du pain de munition & du fourrage pour les Troupes.

Le Roi n'a qu'un seul Mi-

N ij

148 *Description de la Ville*
nistré, nommé Diogo de Mendonça Corte Real, homme d'esprit, d'une longue expérience, grand travailleur & d'une mémoire surprenante, fort aimé & universellement estimé. On l'appelle communément le Secrétaire d'Etat; mais quoiqu'on lui donne ce titre & qu'il y ait plus de 25 ans qu'il en fait dignement les fonctions, il n'est cependant que simple Secrétaire du Conseil d'Etat; & encore que tout passe par ses mains, il ne peut rien faire de son chef & n'agit jusques dans les plus petites choses, que par les Ordres du Roi, qui veut entrer en connoissance de tout. Il en est de

même de toutes les matieres du ressort de ces differens Conseils : les membres qui le composent, ne peuvent qu'opiner, & le Secretaire d'Estat à qui on fait sçavoir leurs opinions, en fait le rapport au Roi. La même chose se pratique à l'égard du Conseil d'Estat : ce Conseil s'assemble très-rarement ; mais le Secretaire d'Estat tient des Juntas ou Conseils fort frequents chez lui, où assistent seulement les Conseillers que le Roi choisit pour ces occasions ; & après que le Ministre a exposé leurs avis au Roy, les affaires s'expedient suivant les jugemens que Sa Majesté trouve à propos d'en porter.

N iij

150 *Description de la Ville*

Le Secretaire d'Etat ne donne point d'Audience réglée; il n'est guere possible de lui parler que dans le tems qu'il va chez le Roi, où il se rend régulièrement deux fois le jour, à quoi il faut ajouter qu'il n'y a point d'heure marquée pour sa sortie, & qu'on est obligé pour ne le pas manquer, de se trouver chez lui de grand matin, & d'être aussi fort alerte sur ce point l'après-midi. Quand il sort, on voit une infinité de personnes le suivre le long d'une espece de Corridor & de plusieurs Sales qui conduisent aux Appartemens du Roy, & chacun dans cette foule tâche de l'aborder

ou de s'en faire entendre. Il est vrai qu'alors ce Ministre, quoique chemin faisant, se prête à tous volontiers; il parle avec ceux qui sont auprès de lui; il prévient les pus éloignés & il écoute tout le monde avec bonté. Il est ordinairement deux ou trois heures chez le Roy, & à sa sortie il s'en retourne chez lui, suivi du même Cortège, faisant part à un chacun de l'état de leur affaire, aux uns publiquement, & aux autres, en les tirant en particulier, selon les cas. Au reste les affaires s'y expedient très-lentement, & il faut avoüer que cette maniere de solliciter devient à la longue tout-à-fait

152 : *Description de la Ville*

pénible & insupportable. Il n'y a pas non plus d'Audience réglée pour les Ambassadeurs, qui se contentent d'aller chez le Ministre lorsque leurs affaires le demandent.

Rien n'est plus aisé que d'informer le Roi des prévarications qui peuvent se commettre contre ses intérêts ou dans l'administration de la Justice; car il donne Audience trois fois la semaine à tous ses sujets, dont les Esclaves Negres & Negresses ne sont pas même exceptés. Les deux premières sont pour le Peuple, & la dernière regarde la Noblesse.

Le Roi est également craint & aimé du Peuple; mais les

Grands le craignent plus qu'ils ne l'aiment, on lui fait dire à ce sujet : Que quoique son grand Pere les craignît, & que son Pere les craignît & les aimât, que lui ne les aime ni ne les craint. On prétend que ces sentimens pour eux, sont l'effet de leur humeur peu docile, & de ce que quelques années de son mariage s'étant écoulées, sans qu'il eût des enfans, il s'apperçut que la Noblesse s'éloignoit de sa Personne, & faisoit la cour fort assidûëment au Prince Don François son frere.

Ce Prince est un grand Justicier; il a aboli les immunités des Convents, qui ne peuvent plus servir d'asyle aux malfaiteurs.

154 *Description de la Ville*
ou autres personnes repréhen-
sibles de Justice, non plus que
les Maisons des Grands, &c. Il
est ferme & sçait bien mieux
que ses Prédécesseurs, mainte-
nir dans l'équilibre la subor-
dination nécessaire entre le
Peuple & la Noblesse, qui étoit
autrefois fort absoluë & pres-
que indépendante. Il a fait
éclater sa justice contre elle en
plusieurs occasions ; j'en rap-
porterai seulement un exem-
ple de fraîche datte. Un Cor-
régidor ayant arrêté sur la
Place du *Rucio*, un Valet de
Louïs Cesar de Menezes, fils
du Vice Roi de la Bahia, pour
avoir joué à croix ou pile, au
préjudice des défenses ; com-

me il le faisoit traduire en prison, Louïs Cesar de Menezes qui passa par hazard en Carrosse, en descendit pour s'opposer à son emprisonnement. Pendant que ce Gentilhomme disputoit avec force, la Noblesse étant accoûtumée à se prêter les mains & à s'attrouper en de semblables occasions, y accourut au nombre de trente Comtes ou autres personnes de distinction qui se trouverent à la Comedie, qui est auprès de l'endroit où se passoit la scene; desorte que malgré le respect que l'on a dans le País pour le titre de Corregidor, on enleva le Prisonnier à celui-ci, qui ne vou-

156 *Description de la Ville*

lant pas faire face à tant de gens de nom, laissa échaper sa proie. Mais le Roi après avoir été informé de cet attroupe- ment & de la manœuvre du Corregidor, fit casser cet Of- ficier, pour n'avoir pas mon- tré toute l'exacritude & la fer- meté que sa charge demandoit de lui; & Sa Majesté, dont la justice se fait également sentir aux Grands & aux Petits, exila la plus grande partie de ces Seigneurs, & fit faire des ré- primandes à ceux qui se trou- verent moins coupables. On voit ci-après leurs noms & la qualité de leurs peines.

Loüis Cesar de Menezes, fut
exilé à *Mazagar, en Afrique.*

Le Comte d'Atogia, à *Pena
Major.*

Le Comte de Pombeiro, au
Campo d'Ourique.

Le Comte de Povolide, au
Pombal.

Le Comte da Ilha, à *Arrojolas.*

Le Comte Baron, à *Thomar.*

Le Comte da Erisseira le
Pere, à *Castel Rodrigo.*

Le Comte de Soure, à *Castro
Marin.*

Le Comte de Valadares, à
Viana d'Alvito.

Le Comte d'Assumar le fils,
à *Messejana.*

Le Comte de Saint Vincent
fils, à *Santiago de Casen.*

158 *Description de la Ville*
Le Comte de Villaverde , à
Torres Novos.

Le Comte de Povolide fils , à
Samtarem.

Le Vicomte de Seca , à *Tor-*
raon.

Don Louïs de Portugal , à *Al-*
cobaça.

Don Antoine da Silveira , à
Ourem.

Don Juan Manuel d'Acoſta , à
Velença do Minho.

Don Francisco de Souza Quel-
has , à *Miranda.*

Don Francisco d'Almada , à
Portalegre.

Don Joſeph Henriques , à
Mertolla.

Don Louïs d'Almeida , à *Mon-*
temor Novo.

de Lisbonne. 159

Ayres de Saldanha & son fils,
à *Porto de Mos.*

Pedro Alves Cabral Senhor de
Belmonte, à *Peniche.*

Joseph Bernardes de Tavora,
à *Beja.*

Don Louïs de Castello-Bran-
co, Chanoine de la Patriar-
chale, à *quarante lieuës.*

Louïs de Saldanha, à *Ovidos.*

Joaquin Manuel, à *Soure.*

Le Comte de Calhete fils, ré-
primandé.

Le Comte de Coucoulim, *idem.*

Don Louïs da Silveira, *idem.*

Ce Prince a montré aussi
ce qu'il peut sur les passions,
dont voici un trait, qui fera
juger aisément de ce qu'il

160 *Description de la Ville*
a pû faire dans une infinité
d'autres occasions. Un Gen-
tilhomme de la Campagne al-
lié à la premiere Noblesse ,
ayant été convaincu de plu-
sieurs vexations & autres vio-
lences, le Roi le fit enlever &
partir pour les Mines. Les Pa-
rens après avoir fait inutile-
ment des tentatives pour faire
commuer la peine en une au-
tre moins honteuse pour la
Famille, s'aviserent d'interes-
ser en leur faveur la Maîtresse
du Roi ; mais Sa Majesté lui
ferma la bouche, en disant que
la grace qu'elle demandoit dé-
pendoit du Roi qui demeure
au *Terreiro do Paço*, & qu'il n'é-
toit chez elle que son amant.

Autrefois

Autrefois il s'y commettoit très-souvent des assassinats, & il étoit si aisé d'y trouver des personnes accoûtumées à tremper leurs mains dans le sang & à mettre à execution pour autrui des desseins aussi affreux, que le Proverbe du País dit encore aujourd'hui, *a reali medio*, ce qui veut dire pour quinze sols; mais depuis le regne de ce Prince, il arrive rarement de ces funestes aventures. Si ces malheureux préjugés sont si difficiles à éteindre, il y a toutefois plusieurs moyens de se garentir des événemens qu'ils peuvent avoir; il ne faut pour cela que sçavoir se taire, ne point re-

O

162 *Description de la Ville*

chercher les Femmes du País d'aucune espece , & ne marcher jamais la nuit sans son Capot.

Le Roi a fait voir encore son amour pour ses Sujets ; il a montré qu'il ne craint point d'exposer sa vie quand il s'agit du bien de son Etat ; car en 1723. dans une maladie épidemique dont la Ville de LISBONNE fut affligée à la suite de l'Esté qui avoit été fort pluvieux, & de laquelle il mourut trois ou quatre mille personnes en trois mois, Sa Majesté exerça non-seulement toutes sortes de charités envers les pauvres malades ; mais encore voyant que les Sei-

gneurs de la Cour s'enfuyoient à la Campagne, & craignant que leur exemple n'engageât le reste des Habitans à en faire autant (ce qui auroit fait un tort considérable au Commerce du Royaume, & peut-être prolongé le mal même par le trouble & le désordre qui y auroient regné,) il ordonna aux Seigneurs de revenir, & les y anima par son exemple, en ne discontinuant pas une seule Audience pendant tout le cours de la maladie. Au reste, ce Prince s'occupe volontiers aux affaires de Rome ; il est fort assidu aux Cérémonies de la Patriarchale ; il aime la conversation des

O ij

164 *Description de la Ville*
Ecclesiastiques & des Sa-
vans ; il hait les flateurs & se
plaît beaucoup dans sa Biblio-
theque, qu'on assure qu'il doit
rendre incessamment publi-
que. Il est généreux & magni-
fique dans toutes ses entrepri-
ses ; il aime à tenir son Etat
en paix avec les autres Puif-
sances, & se propose de faire
flourir les beaux Arts dans son
Royaume ; il a envoyé à ce
sujet quantité de jeunes gens
à Rome, pour y être élevés
dans les Sciences.

Au surplus, il y a un Par-
lement à LISBONNE, qui
est, comme je l'ai dit ci-de-
vant, le premier du Royau-
me ; il y a aussi plusieurs Tri-

bunaux subalternes. La Justice s'y rend par tout avec une extrême lenteur, tant par les subterfuges des Avocats, en quoi on prétend qu'ils excellent, que par l'indolence ou l'incapacité des Juges. Les Juges du Criminel, joignent à la lenteur une très-grande indulgence ; leurs Arrêts, presque les plus severes, étant d'entrôler les Criminels pour les Indes, ou pour Mazagan en Afrique. A l'égard de la Police, elle n'a pas encore la forme qu'elle devrait avoir.





REVENUS

DE LA COURONNE

de Portugal.

L A Ferme du Tabac, & les Droits de Sortie du Tabac, <i>Croisades.</i>	
rendent	2 500 000
Les Doüannes	1 500 000
Consulat, ou Doüanne, qui perçoit les Droits de Sortie	600 000
Paco da Medéira, ou l'En- trée des Boisages du Nord	90 000
Huiles & Vins	700 000
Poisson	500 000
Sucres	600 000
Droits de Sortie du Sel.	400 000
Monnoyes	500 000
Tailles	3 000 000
Capitation	1 500 000

1 204 0000

Cy-contre. 12040000

*Revenus du RIO-JANEIRO, des
Mines & Pays en dépendans.*

Le Quint de l'Or par com- position . . .	<i>Croisades.</i> 600000	}	2000000
Les Dîmes . . .	400000		
Monnoye du Rio . . .	500000		
Celle des Mi- nes . . .	100000		
Le Contrat de la Douïanne	240000		
Celui des Hui- les de Baleine.	30000		
Celui du Tabac	30000		
Le Passage des Rivieres allant aux Mines . .	40000		
Le Droit des Noirs pour les Mines . . .	60000		

14040000

168 - Description de la Ville

Croisades.

Montant de l'autre part. 14040000.

La Baya-Pernanbuco, &
leurs dépendances, peu-
vent produire . . . 2000000
Les Indes Orientales, peu
ou point du tout.

16040000

Quoiqu'il paroisse par le
present Etat que les Revenus
de la Couronne de Portugal
ne montent qu'à seize Mil-
lions de Croisades, ce qui fait
environ vingt-six Millions de
livres de France, valeur in-
trinseque, & que cela soit
confirmé de l'aveu de presque
tout le monde, il y a toute-
fois des personnes qui assûrent
qu'ils doivent monter aujour-
d'hui

d'hui à vingt Millions de Croifades, à cause des nouvelles Mines que les Portugais découvrent tous les jours, & de la quantité de monde qui aborde dans ce Pais-là pour y travailler. Il est vrai que les Revenus du Brezil vont chaque année en augmentant; mais aussi il n'est pas possible que cette augmentation égale à beaucoup près une semblable différence; on pourroit plutôt supposer qu'elle viendroit en partie de quelque erreur dans les autres Revenus dont j'ai fait mention, de quels j'ayouë qu'il n'est pas aisé d'avoir un Etat bien juste.

P

DE LA VILLE DE LISBOE



DES TROUPES

ET DES

FORCES MARITIMES.

LE Roi de Portugal a un fonds de treize mille Hommes de Troupes; ſçavoir dix mille d'Infanterie, & trois mille de Cavalerie.

L'Infanterie conſiſte en vingt Regimens, d'un Bataillon de cinq cens Hommes chacun: elle paſſe pour être bonne: cependant ſuivant l'eſprit du Pais, le ſervice n'en

est pas fort estimé; aussi voit-on très-peu de Gentilshommes ou autres personnes riches, qui servent dans l'Infanterie, dont une partie des Emplois ne sont remplis que par les Domestiques des Grands Seigneurs. Les Officiers sont obligés de porter la Canne; on les connoît aisément à cette marque, n'y ayant qu'eux seuls & les Etrangers qui la portent.

Ils ne sont pas tenus de faire des recruës, le Roi leur faisant fournir par les Provinces, tous les Hommes dont ils ont besoin: Les Soldats ne désertent jamais, à cause de l'inclination extraordinaire qu'ils

172 *Description de la Ville*

ont pour leur Patrie, & qu'ils sont d'ailleurs contenus par l'obligation où leurs Parens feroient de les remplacer ainsi que leur habillement, en cas de désertion. Les Capitaines ont vingt-cinq Croisades par mois, ce qui fait environ quarante-deux livres de France, valeur intrinseque; les Officiers Superieurs & Subalternes, à proportion; & le Soldat a deux sols & demi avec une livre & demi de pain par jour.

La Cavalerie, qui consiste en dix Regimens, est belle à l'égard des Hommes; mais elle est mal montée: le Pais ne fournit pas de bons Cheveaux, & l'Espagne a défendu

là sortie des siens , à peine de la vie. On n'en voit guere de beaux , que ceux qui sont emmenés par des Déserteurs Espagnols , qu'on reconnoît à l'air & aux oreilles qu'ils ont coupées ; parce que l'usage de la Cavalerie Espagnole , étant de leur couper le bout d'une oreille , on est obligé en Portugal de leur faire la même operation à l'autre, pour qu'ils en paroissent moins difformes. C'est dans la Cavalerie qu'est la plus grande partie de la Noblesse : la paye du Capitaine est de cinquante Croisades par mois , & le Cavalier a cinq deniers plus que le Fantassin.

174 *Description de la Ville*

Lorsqu'il fut question de la dernière Guerre, à l'occasion de la concurrence pour la Couronne d'Espagne, entre Philippe V. & l'Archiduc Charles d'Autriche, à présent Empereur; les Portugais qui se liguerent avec le dernier, avoient vécu fort long-tems dans la Paix; ils manquoient d'Officiers expérimentés, & ils étoient fort embarrassés pour se donner un Chef qui fût de leur Nation. Après bien des recherches inutiles, n'en trouvant pas en ce monde, ils s'aviserent d'en choisir un dans l'autre, & élurent Saint Antoine Patron de la Ville de Lis-

BONNE, qu'ils regardent toujours depuis ce tems-là, comme leur Generalissime : Le Roi Don Pedro en expedia la commission en forme, & fit porter son Image dans une superbe Litierre à l'Armée, où la Nation lui rendit tous les honneurs dûs à cette Dignité. Le Roi, selon la coutume qui s'est observée depuis ce tems-là, va toutes les années la veille de la Fête de ce Saint, entendre Vêpres à son Eglise, & porte avec lui trois cens mille Reis pour le payement de ses Appointemens.

Le Generalissime Visible, s'il est permis de parler ainsi, est aujourd'hui le Duc de

176 *Description de la Ville*

Cadaval, qui descend de la Maison Royale de Portugal. Ce Seigneur marche ordinairement en Litier, suivi de quatre Cavaliers, commandés par un Cornette ou un Lieutenant, qui est l'escorte dûe à sa Charge. Quoiqu'il soit âgé de quatre-vingt-dix ans, il monte encore parfaitement bien à cheval, lors des Revûes, & on le voit paroître des premiers dans toutes les autres occasions.

A l'égard de la Marine, elle est composée d'environ quinze ou vingt Vaisseaux de Guerre, depuis cinquante jusqu'à quatre-vingt-dix pieces de Canon : On en envoie un

ou deux pour l'escorte de chaque Flotte ; on en arme un pareil nombre pour purger la côte des Algeriens & des Saletins, & les autres demeurent défarmés dans le Port. Il y a quelques Officiers François, Hollandois & Italiens ; les Capitaines Etrangers ont cent Croisades par mois d'appointemens ; & lorsqu'ils sont à la Mer, on y ajoute sept Croisades & demi par jour pour la table. Les Capitaines Portugais jouissent des mêmes avantages à la Mer ; mais à Terre ils n'ont que vingt-sept Croisades & demi par mois, qui font environ cinquante livres de France, valeur intrinseque.

178 *Description de la Ville*

Le Pais fournit de bons Matelots , propres pour la fatigue , aisés à nourrir & à qui on ne donne pas même ordinairement du Vin. Quoique la subordination passe pour être fort mal observée parmi les Equipages Portugais , il ya néanmoins un règlement très-propre à les contenir , qui est qu'au retour des Voyages , les Capitaines , Pilotes & Contre-Maistres, sont obligés de faire leur rapport avec serment au Juge de l'Amirauté , sur la conduite & capacité d'un chacun , ensuite ce Juge a droit de diminuer les gages des Matelots qui se sont mal com-

portés, & le produit de cette diminution est répartie à ceux qui ont bien fait leur devoir.

Les Officiers, tant de Terre, que de Marine, ne restent pas sans récompense; les Pensions & surtout les honneurs y sont fort en usage. Il y a trois Ordres de Chevalerie, dont le Roi est le Grand Maître; il les accorde facilement aux Officiers, & même à d'autres personnes, pour peu qu'elles lui aient rendu service. Ces Ordres s'appellent *d'Avis*, *de Christ* & *de Santiago ou de Saint Jacques*: le premier fut institué par Alphonse Premier. Cette Croix se

180 *Description de la Ville*

porte pendue au col avec un ruban verd ; le second est de la création de Denis Premier, & se porte avec un ruban rouge, de même que celui de *Santiago*.

Le Roi & la plûpart des Grands Seigneurs & des Fidalgues, portent l'Ordre de *Christ*, qui est néanmoins tellement avili, que l'on voit plusieurs Officiers Subalternes, même des Marchands, des Commis, des Chirurgiens, &c. qui en sont revêtus; desorte qu'on peut dire que la Chevalerie est aussi commune en Portugal, qu'il étoit autrefois difficile d'en être honoré. Car on voit dans

l'Histoire de ce Royaume , que le Roi Jean Premier , ayant voulu faire armer Chevaliers Don Henrique & Don Jean ses Enfans , ces Princes supplierent le Roi de differer leur promotion jusqu'à la premiere Guerre qu'il auroit occasion d'entreprendre , ne voulant pas devoir la Chevalerie à leur seule naissance ; mais à quelque action d'éclat où ils eussent mérité un honneur qui n'étoit dû qu'à des Heros. Mais comme le Roi porte l'Ordre de *Christ* , cela fait qu'il est beaucoup plus recherché que les autres , & ce Prince le distribuë volontiers pour se débarasser de ceux qui lui de-

182 *Description de la Ville*
mandent des récompenses. Il
retire d'ailleurs de gros Droits
pour les provisions, sans même
faire la dépense de la
Croix, qui est ordinairement
fournie par le Parrain ; &
quoique les moindres Pen-
sions attachées à ces Dignités
soient de soixante livres, on
n'augmente pas pour cela le
fonds assigné pour les payer ;
ce qui fait que les nouveaux
Chevaliers ne peuvent monter
au degré de Pensionnaires
que par la mort des anciens.



DES COLONIES
PORTUGAISES,
ET DU COMMERCE
DE LISBONNE.

AVANT de parler du Commerce de cette Capitale, je vais rapporter les principales Epoques des riches & rares découvertes que les Portugais ont faites en Afrique, aux Indes Orientales & Occidentales, avec les noms & les productions des principaux endroits qu'ils possèdent dans ces différentes parties du Monde.

Jean Premier, poussé par le desir de porter la Lumiere de l'Evangile chez les Infidelles, & sollicité par les Princes ses Enfans, qui souhai-
toient des occasions à signaler leur courage, fit un Arme-
ment considerable en 1415.
& s'embarqua avec eux sur la Flotte, pour aller faire la
Conquête de *Centa*.

Après la prise de cette Place, le Roi s'en retourna, & laissa le soin de son Armée à ses Enfans. Le Prince Don Henrique flatté par ce premier succès, & ne donnant pas dans l'opinion commune où l'on étoit alors, que les Pays au-
delà de la Ligne n'étoient
point

point habités, envoya divers Vaisseaux reconnoître la Côte d'Afrique, pendant qu'il travailloit de son côté à étendre ses Conquêtes sur les Mores. Cette entreprise qui réussit, donna lieu à perfectionner la Navigation, & fut cause des découvertes immenses qui furent faites dans la suite, sous les Regnes de Jean II. & d'Emmanuel Premier. Voici comme les Auteurs s'en expliquent.

En 1486. sur des instructions que des Africains qui étoient venus à LISBONNE, avoient données pour pousser la Navigation dans les extremités de l'Afrique,

Q

186 *Description de la Ville*

Jean II. pour lors regnant ,
fit équiper plusieurs Vais-
seaux pour l'exécution de ce
dessein , & en donna le Com-
mandement à Barthelemy
Dias. Ce Capitaine voulant
répondre à la bonne opinion
que le Roi avoit conçue de sa
capacité & de son courage ,
continua sa Navigation sans
se rebuter , jusqu'à ce qu'il
rencontra un Cap , qu'il nom-
ma le *Cap des Tempêtes* , à
cause des orages effroyables
qu'il avoit essuyé avant d'y
arriver. Il revint le dix-sep-
tième mois à LISBONNE ,
porter l'agréable nouvelle de
de cette découverte au Roi ,
qui donna à ce Cap le nom

de *Bonne Esperance*, parce qu'il favorise la Navigation sur les Mers Orientales.

Don Emmanuël Premier, son Successeur, arma quatre Vaisseaux, qu'il fit partir en 1497. sous la conduite de Vasco Gama. Celui-ci doubla le Cap de *Bonne Esperance*, aborda à *Mozambique*, à *Melinde*, & à *Calecut*; & après avoir rangé toute la Côte Orientale de l'*Ethiopie*, & y avoir fait des Alliances, il revint au bout de deux ans en Portugal, chargé de différentes Marchandises, & emmena un Ambassadeur du Roi de *Melinde*.

Tant d'heureux succès en-

Qij

gagerent le Roi à envoyer des forces encore plus confiderables dans ces Mers, afin qu'en y rendant son nom de plus en plus celebre, elles fussent capables d'affermir & d'étendre ce Commerce. Dans ce dessein, il fit en l'année 1500. un Armement de treize gros Vaisseaux, dont Alvarez Cabral eut le Commandement; & le succès ayant réussi selon son attente, par les avantages considerables que les Portugais remporterent aux Indes, sur les Souverains qui refuserent son Alliance, & sur les ennemis de ses Alliés, ce Prince y envoya en 1505. François Almeida, en qualité

de Vice-Roi, à la place duquel il nomma Alfonse Albuquerque, en 1508. Ce nouveau Vice-Roi, en qui la prudence & la valeur concouroient également pour l'exécution des plus hautes entreprises, prit plusieurs Villes fort commodes pour le Commerce, du nombre desquelles est celle de Goa, & assûra à Emmanuël la possession de ses Conquêtes, par des Alliances qu'il fit avec presque tous les Rois. C'est ainsi que les Portugais y établirent solidement leur Domination & leur Commerce, & qu'ils ont montré aux autres Nations de l'Europe le chemin de ce vaste Pays, dont la

découverte avoit paru impossible à toute l'Antiquité.

A l'égard de l'Amerique, Christophe Colomb en conçut les premières idées à LISBONNE, où il arriva en 1485. Il étoit Genoïs, & quoique d'une naissance obscure, il avoit un esprit élevé, & fort porté à l'étude de la Cosmographie. Les conversations qu'il eut en Portugal, avec la Veuve d'un nommé Peristelho, qui avoit fait si heureusement la découverte de plusieurs Isles sous le Prince Henrique, lui donnerent du goût pour la Navigation; & dans la vûë d'avoir les Memoires de ce fameux Pilote, il demanda

en mariage Philippine sa fille, qu'il épousa. Les connoissances qu'il prit dans ces Memoires, le fortifierent dans la résolution de tenter la découverte des Indes Occidentales, & le porterent en même tems à découvrir son dessein à Jean II. Le Roi goûta ce projet, mais les sommes considerables que Christoffe Colomb demandoit pour faire le voyage, le rebuterent, & lui firent abandonner cette entreprise.

Colomb, plus prévenu que jamais des observations de son Beau-pere & de ses Remarques particulieres, s'en alla en Castille, & envoya

192 *Description de la Ville*

Barthelemy son frere en Angleterre , pour faire les mêmes propositions à Henry VII. Il exposa son dessein à Ferdinand , ce Prince ordonna à ses Ministres de la Marine de l'examiner à fond. Toutefois cette entreprise qui passoit leur portée , fut trouvée ridicule , & il étoit sur le point d'aller joindre son Frere en Angleterre , & de venir en France , lorsqu'un Seigneur Aragonnois , nommé L. de Saint Ange , s'offrit de fournir aux frais de ce Voyage : de sorte que Colomb partit avec trois Vaisseaux , & fit la découverte des Isles *Lucayes* & des *Antilles* , au grand regret des Portugais. Quelques

Quelques Auteurs assurent qu'il poussa la Navigation en 1492. jusqu'à la Terre Ferme de l'Amérique : cependant les Portugais parlent de cette découverte, comme si elle étoit de quelques années moins ancienne, & l'attribuent à Alvarez Cabral. Ils disent que la Flotte sur laquelle il partit de LISBONNE en 1500. pour aller aux Indes Orientales, ayant été battuë d'une tem-pête extraordinaire, & les Vaisseaux obligés de se disperser & de se laisser aller au gré des flots, ce General fut heureusement porté sur la Côte du Brezil, qui avoit été jusqu'alors inconnuë; qu'il y

R

194 *Description de la Ville*
relâcha , & qu'après avoir découvert une partie de ce Pays & connu le caractère de ses Habitans , il fit voile vers l'Orient. Quoiqu'il en soit , on ne peut au moins disconvenir que la première découverte du Brezil n'ait été faite par Alvarez Cabral. Les Auteurs Portugais ajoutent que dans ce même tems , Emmanuel jaloux des succès de son voisin , ayant appris qu'Amérique Vespuce Florentin , fort recommandable dans la Navigation , & qui faisoit les Voyages des Isles Antilles pour le Roi d'Espagne , avoit reçu du mécontentement de ce Prince ; il lui offrit un si bon parti ,

que ce Florentin se déterminâ à passer en Portugal. Il paroît qu'il en partit en 1501. avec trois Vaisseaux ; qu'il rangea toute la Côte du Brezil, & revint l'année suivante à LISBONNE. Au reste, le bonheur qu'eut Vespuce dans les différens Voyages qu'il fit à l'Amérique, & dont les suites sont devenuës si considérables pour les Portugais, lui a fait attribuer la gloire de cette découverte, & lui a procuré l'honneur de donner son nom à tous ces vastes Pays des Indes Occidentales.

La Conquête Portugaise la plus près du Portugal, est la Ville de *Mazagan* en Afrique,

175 *Description de la Ville*
entre les Royaumes de Fez &
de Maroc. Les Portugais con-
servent cette Place pour l'hon-
neur de la Religion & la gloire
de la Nation; ils y entretien-
nent une Garnison & y en-
voyent les malfaiteurs du
Royaume. Son enceinte est
petite, & ses fortifications en
sont médiocres, n'étant pas
nécessaires qu'elles soient plus
considérables, parce que les
Mores n'y font que de foibles
attaques qui ne sont ni conti-
nuelles ni suivies. On assure
que le Gouvernement en est
excellent; cependant on n'y
peut faire aucun commerce,
elle ne produit rien: l'Isle de
Saint Michel des Açores;

quoiqu'éloignée , fournit à cette Garnison les choses nécessaires à la vie. Le Roi accorde la Croix de *Christ* à toutes les personnes qui y ont servi pendant trois années en qualité de Volontaires ; & même si le climat ou d'autres raisons ne leur a pas permis d'y demeurer tout le tems prescrit , elles peuvent traiter pour celui qui leur manque avec d'autres dont les services soient plus anciens ; c'est-à-dire , que pourvû que leur service & celui qui leur a été cédé , fasse les trois années completes, ils n'en obtiennent pas moins la Croix.

Les Isles du *Cap-verd* pro-

R iij

198 *Description de la Ville*
duisent à peine ce qui est nécessaire pour l'entretien des Habitans; & quoique les Portugais y soient à portée de tirer d'Afrique des Esclaves, de la Cire, de l'Yvoire & des Cuirs, ils ne profitent pas beaucoup de ces avantages.

Les Isles de *Saint Thomé & du Prince* dans le Golfe du Gabon, ont un terroir fertile; elles rapportent du Sucre, de la Cannelle médiocre en qualité, une espece de Baume excellent, de l'Indigo, & quantité de Savon, qui se consume au Brezil. Il est permis aux Etrangers d'y aller traiter, & ils y trouvent toutes sortes de rafraichissemens, entre

autres des Moutons d'une grandeur prodigieuse. Toutefois le Commerce de ces Isles est très-borné; le climat qui en est fort mauvais, surtout celui de Saint Thomé où la chaleur est extrême, dégoûte les Habitans du travail & encore plus des grandes entreprises. Les Anglois & les Hollandois, ne laissent pas d'y aller vendre quelques marchandises, & principalement des Negres, dont les Habitans font peu à peu des amas qu'ils envoient sur des petites Balandres au Brezil.

Les Vaisseaux François sortans de faire la traite à la Côte de Guinée, sont aussi quelque

200 *Description de la Ville.*

fois obligés de relâcher dans l'une de ces Isles pour faire des Vivres : ils vont rarement à celle de Saint Thomé, parce que l'eau y est bourbeuse & l'air très-mal sain, ce qui en peu de tems cause parmi les Blancs & les Noires, le flux de sang & d'autres maladies très-dangereuses. Ils aiment mieux toucher à l'Isle du Prince, encore que les Vivres y soient plus chers, à cause que les maladies y sont beaucoup moins frequentes & moins à craindre; d'ailleurs ils y trouvent de bonne eau, si précieuse dans ces Voyages, du Bois, de la Farine de Magnoq, des Bananes, des Ignames,

des Poules , des Moutons , des Cabrits , &c. Du reste les Marchandises les plus convenables pour ces relâches , sont les Salempouris Bleus , les Toiles de Bretagne larges , les Dentelles de Roüen , les Galons , Boutons & Nœuds de Canne d'or & d'argent , les Toiles demi Hollande , les demi Castors bordés d'argent , les Platilles fines , &c. de chaque chose en très-petite quantité.

La Compagnie de Corisco , prit possession en 1724. du *Cap-de-Lopo-Gonsalves* , où elle a fait construire un Fort propre à y mettre trente-six pieces de Canon. Cette Com-

202 *Description de la Ville*
pagnie, dont un nommé Jean
Dansaint de Nantes, est le
Chef, se forma en Portugal
à la fin du mois de Decem-
bre 1723. son premier objet
est d'affranchir la Nation, de
la Loy que les Hollandois lui
imposent sur le Commerce de
Guinée, en vertu d'un ancien
Traité fondé sur le droit du
plus fort. Suivant ce Traité, les
Portugais ne peuvent pas y en-
voyer de l'Europe à droiture,
& il n'est permis aux Breziliens
d'y aller qu'avec des denrées
du Brezil, même sous condi-
tion qu'ils ne feront leur traite
que dans les Comptoirs Hol-
landois, en y payant dix pour
cent des marchandises qu'ils

apportent, qui consistent ordinairement en Tabac & en Poudre d'or. Mais le Roi de Portugal, informé du préjudice considérable que de telles conditions causent à ses Sujets & à ses Revenus, par la privation du profit que lui donneroit la fabrication d'une quantité prodigieuse de Poudre d'or que ce Commerce soustrait à ses Monnoyes, a consenti volontiers à l'établissement de cette Compagnie, & lui a accordé tous les Privileges qu'elle pouvoit souhaiter. Les principaux sont, qu'elle seule pourra faire la traite depuis la Riviere des *Camaroens*, jusqu'au

204 *Description de la Ville*
Cap-de-Lopo-Gonsalves; qu'au-
tune Nation non plus que les
autres Sujets , ne pourront
aller traiter dans l'étendue
de ces limites , à peine de
confiscation ; & que pendant
l'espace de quinze années , la
Compagnie aura la liberté de
faire venir à LISBONNE par
entrepôt , sans payer aucuns
droits , toutes sortes de Mar-
chandises Etrangères propres
pour son Commerce. Celui
qu'elle se propose de faire ,
consiste dans la traite des Ne-
gres , de l'Yvoire & de la Ci-
re ; outre cela dans la pêche de
Carret & des Baleines qu'elle
doit établir à l'Isle de *Corisco* ,
où ce dernier Poisson , quoi-

que d'une petite espece, est aussi fort abondant. Il n'est pas douteux que la Compagnie avec ces differens objets, n'ait dequoi faire de grands progrès; mais pour croire que cela arri vera, il faut supposer qu'elle sera en état d'entretenir des forces suffisantes pour résister aux Hollandois, ou qu'elle trouvera quelque moyen d'accommodement avec eux, qui s'opposent fortement à ce Commerce, sur le fondement du Traité dont je viens de parler.

Le Royaume d'*Angola*, Tributaire du Roi de Portugal, fournit des Negres; mais comme ils ne sont pas si pro-

pres au travail que les autres, les Portugais en font peu de cas. Le Gouvernement en est néanmoins excellent, le Gouverneur ayant le Privilege exclusif du Commerce de l'Yvoire, qui y est meilleur que dans tout le reste de l'Afrique Occidentale.

Le Gouvernement de *Mozambique*, comprend une étendue de Côte considerable. C'est un Pays très-abondant en Negres, où sont les Rivieres de *Sena* & de *Sofala*, qui fournissent beaucoup d'Or. Les Portugais pourroient encore en tirer du Royaume du *Monomotapa*, qui en est voisin, & où ils sont plus souhaités

qu'aucune autre Nation.

Les Portugais trouvent dans le Royaume de *Melinde*, l'Yvoire le plus beau de toute l'Afrique Orientale. Ils le vont vendre dans l'Inde, où il s'en fait une grande consommation pour des Brasselets, & quantité d'autres ornemens dont ces Peuples se parent, & qu'ils emportent même communément au tombeau.

Dim, dans les Indes, à l'entrée du Golfe de Cambaye, fournit de beaux Tapis, des Cabinets de Marqueterie très-précieux, des Couvertures de Coton blanc & de couleurs, brodées, & autres ouvrages

208 *Description de la Ville*
de Perse. Les Portugais ont
cedé *Baçaim* aux Anglois, &
conservent encore *Dabul*,
dans le même Royaume, avec
quelques petits Etablissemens
dans le *Malabar*.

Le Vice-Roi fait sa resi-
dence dans la grande & riche
Ville de *Goa*; d'où les Por-
tugais tirent des Diamans
bruts, des Rubis, des Perles,
de la Canelle sauvage, du
Poivre, de toutes sortes de
Toilles de Coton, & beau-
coup de Selpêtre brut.

La Ville de *Macao*, dans
l'Empire de la Chine, leur
fournit des Soyas & des
Etoffes, des Porcelaines, des
Ouvrages vernis, toutes sor-
tes

tes de Thé, du Poivre, du
Cuivre, de l'Ambre gris, de
l'Or, &c.



S



DE L'AMERIQUE.

LE Gouvernement de la nouvelle Colonie , ou Pays de *Maldounado* , dans la Riviere de la *Plata* , fournit chaque année plus de cinquante mille de ces grands Cuirs de *Buenos - Ayres* , & quelques sommes d'argent en Piaſtres , provenant du commerce des Toiles de Bretagne , & de quelques autres Marchandises que les Portugais font en Contrebande avec les Espagnols voisins.

Le Gouvernement de *Rio-*

Janeiro, & de *Santos*, ne rapporte que des Sucres communs ; mais aussi on y trouve beaucoup d'Or , à cause du voisinage de *Saint Paul*, & de *Villa Rica*, où sont les Mines.

La *Baya* de tous les Saints , lieu de la résidence du Vice-Roi , est une grande Ville fort peuplée ; c'est de toutes les Colonies, celle qui produit les plus beaux Sucres & les meilleurs Tabacs, & en plus grande quantité. On en tire outre cela, du Baume, de l'Huile de Copaï , quelques Cuirs en poil, & beaucoup de tannés.

Le Gouvernement de *Pernambuco*, fournit beaucoup de

212 *Description de la Ville*

Sucre & de Bois du Brezil ou Bresillet, des Tabacs, quelques Cuirs en poil, & quantité de tannés.

Le Gouvernement de la *Paraíba*, n'a que des Sucres.

La *Capitania* du *Siara*, produit quelques Sucres, des Tabacs, & un peu de Coton.

Le Gouvernement du *Grand Para*, & du *Maragnon*, dans la Riviere des Amazones, rapporte des Sucres & du Tabac, beaucoup de Cacao & de Toiles de Coton, propres pour habiller les Negres, & à faire des Tentes; quelques Cuirs, de l'Indigo, semblable au Gatimalo, du Bois de Gerofle, & une espece de Ca-

nelle qu'on y a découvert depuis peu, qui a tout ensemble l'odeur de la Canelle, de la Muscade & du Gerofle.

Au reste, le dedans de tous ces vastes Pays est fort désert, excepté les environs de *Saint Paul* & de *Villa-Rica*, qui, quoique dans un Pays de Montagnes, & à cent lieues de la Côte, sont fort peuplés, par le concours des personnes qui y vont chercher de l'Or. On compte que ces Mines fournissent toutes les années au Portugal, douze à quinze millions de Croisades en Or monnoyé, & en Poudre.

Les Isles des *Açores*, & celle de *Madere*, ont des Toiles,

214 *Description de la Ville*

quantité de Bled, des Vins de Liqueur & Vins secs, des Eaux-de-vie, des Fruits, & de grosses Ecorces de Citrons confites. Les Etrangers, sur tout les Anglois, portent à ces Insulaires presque tout ce qui est nécessaire à leur usage; de maniere qu'ils negocient peu avec le Portugal, à la reserve des Bleds & des Lards, dont ils envoient d'assez grandes quantités à LISBONNE. Les Marchandises qui arrivent dans ces Isles sur des Vaisseaux Portugais, ou ayant ce Pavillon, ne payent que trois pour cent d'Entrée, & celles sous Pavillon Etranger, en payent dix en Marchan-

dise même. Mais les Négocians, pour tirer la quintessence de ce Commerce, n'y envoient de chaque sorte de Marchandises, lorsque cela se peut sans défaire la Cargaison, qu'un nombre au-dessous de dix, parce qu'alors les Droits se prennent à l'estimation qui est beaucoup plus favorable.

On fabrique dans une de ces Isles, nommée *Saint Michel*, des Draps à peu près semblables à ceux de Louviers. Le Comte d'Arriba, qui est mort, & qui y avoit son principal revenu en qualité de Seigneur, y fit passer en l'année 1715. étant Am-

216 *Description de la Ville*

bassadeur en France, plusieurs Familles de Normandie, avec des Chefs propres à former cet Etablissement. Il a passablement bien réüssi, & ce qui y a beaucoup contribué, c'est le grand marché des Vivres, & l'usage où étoient les Habitans depuis longtems de filer & de fabriquer quantité de Toiles qu'on estime au Brezil, & même quelques gros Draps pour leur consommation. Cette Isle, qui est la plus grande des Açores, est dans un excellent Climat; il est encore plus doux que celui de LISBONNE, quoiqu'en même Latitude. Elle a environ dix-huit lieuës de longueur

longueur , sur huit de large ; elle est fort peuplée & très-fertile. Autrefois on y voyoit quantité de Piaſtres qui provenoient du Bled qu'elle fournisſoit aux Cannaries ; mais à preſent l'argent y eſt rare : ce débouché conſiderable ne ſubſiſtant plus , parce que les Cannariens pendant la dernière Guerre manquant de Bled , défricherent leurs Terres , & ſe ſont mis par là en état de ſe paſſer du ſecours de leurs Voifins.

LISBONNE & les Provinces de Portugal , rapportent beaucoup de Sel , & à très-grand marché ; elles fournifſent du Vin , des Eaux-de-

T

218 *Description de la Ville*
vie, de l'Huile, des Laines fines d'Estremadure, des Oranges, des Citrons, des Amandes, des Raisins & des Figues. Il n'y a point dans le Pays de Manufacture qui mérite d'attention; on y fabrique seulement quelques Draps gris, de la propre couleur de la Laine, qui sont assez bons. On voit aussi à trois lieues de LISBONNE, une Manufacture de Glaces & de Cristaux, qui y fut établie en 1719. par le Roi; mais on n'a pû parvenir jusqu'à present à la mettre entièrement en état, & il y a lieu de croire qu'on sera obligé de l'abandonner, si elle ne l'est déjà.

Les Colonies Portugaïses sont si vastes & si considérables, qu'on peut dire qu'elles le sont trop, à proportion du peu d'étendue qu'a en Europe le Royaume de Portugal, qui est d'ailleurs médiocrement peuplé, & dont le climat délicieux rend même les Habitans nonchalans & peu industrieux. Les Portugais en retirent, à la vérité, quantité de Denrées précieuses; mais elles sont, en quelque sorte, plus propres à montrer quels seroient leurs avantages s'ils étoient en état de cultiver plus exactement ces parties du nouveau Monde, & s'ils s'attachoient au Commerce, qu'el-

T ij

220 *Description de la Ville*

les ne servent à les enrichir, On verra dans la suite de ce petit Ouvrage, que ce sont les Anglois, les Hollandois, les Suedois, Hambourgeois, Italiens, &c. sur qui toutes ces richesses se répandent, au moyen du trafic qu'ils font en Portugal, & qu'il n'en reste, pour ainsi dire, aux Portugais, que le chagrin & la jalousie de voir passer tout leur Or chez ces différentes Nations.

Toutes ces Nations, ou la plupart, ont en Portugal des Consuls, dont la principale fonction est de les faire maintenir dans leurs Privileges. Elles ont outre cela le droit

de se choisir un Juge Portugais , qu'on appelle le Juge Conservateur, dont l'Élection doit être confirmée par le Roi de Portugal. Les Portugais ne peuvent traduire les Etrangers , lorsqu'ils ont des affaires contre eux , que pardevant ce Juge , qui est censé seul instruit de leurs Privileges. L'appel de ses Jugemens se porte au Parlement.

Les autres Privileges des Etrangers , consistent à ne payer aucuns Droits d'Entrée , pour ce qui concerne la vie & l'habillement de leur famille. Ceux qui veulent en profiter , sont seulement tenus de déclarer au commen-

222 *Description de la Ville*

cement de l'année , les choses qu'ils se proposent de faire venir : mais la negligence de faire cette soumission dans le tems marqué , fait qu'ils profitent peu de cet avantage. Ils sont exempts de tous subsides, du logement de gens de Guerre , & peuvent porter la Canne , qui est défendue aux Habitans du Pays.

Les Anglois & les Hollandois sont les seuls qui ayent le Privilege d'établir quelques Maisons de Commerce au Brezil. On prétend néanmoins qu'ils en retirent peu d'utilité, parce que la difficulté qu'il y a pour les Etrangers, de sympathiser avec les Habitans du

Pays, faisant craindre qu'il ne leur arrive quelque accident, les Negocians étrangers preferent d'adresser leurs Marchandises à des Commissionnaires Portugais, pensans qu'elles sont plus en sûreté dans leurs mains.

Les Anglois ont en particulier la faculté d'envoyer des Paquebots de Falsmuth à LISBONNE, pour porter leurs Lettres; ce qui n'est proprement qu'un prétexte, & leur fournit le moyen d'y introduire des Marchandises en contrebande, & d'en tirer plus commodément & avec moins de risque les choses défenduës. Ces Messagers sont

T iiij

224 *Description de la Ville*
grands Voiliers, & excellens
pour la Mer ; d'ailleurs e-
xempts de visite, à l'instar des
Vaisseaux de Guerre, & on
les renvoye toujous fort ri-
chement chargés.

Le Commerce des Anglois
à LISBONNE, est le plus
considerable de tous ; même
selon bien des gens, il y est
aussi fort que celui des autres
Nations ensemble. Il consiste
en beaucoup de Draps fins,
ordinaires & grossiers ; en
quantité de Serges, d'Étami-
nes, de Droguets, Bas de
Soye & de Laine, Chapeaux
de toutes sortes, Quincaille-
rie, Bijouterie, des Galons
d'or & d'argent, &c. du

Plomb, de l'Etain, Charbon de Terre, Bleds, Merluche, Viande salée, Frize d'Irlande, & autres Etoffes de Laine; & sur tout une si prodigieuse quantité de Bayettes d'Angleterre de toutes couleurs, qu'on estime qu'ils y en portent pour la valeur de trois ou quatre millions de Croisades tous les ans. Cette grande consommation de Bayette, vient de ce que les Portugais font dans l'usage de s'en servir pour leurs habillemens de deuil, & de ce que les Femmes des Artisans s'en font communément des habits : à quoi il faut ajouter que les Hommes de toute condition

226 *Description de la Ville*

usent des Robes de chambre dont le dessus & le dessous sont aussi de cette Etoffe.

Les Hollandois y apportent toutes sortes de Soyeries, & d'Etoffes en soye & argent; des Galons, Dentelles, Fil & Franges d'or & d'argent, des Toiles fines & ordinaires, des Toiles à Voile, de la Rubannerie or & argent, des Draps de toutes sortes de qualités & couleurs, des Damas & Taffetas de la Chine, des Epiceries, des Cordages, du Lin, du Chanvre, de la Poudre à Canon & à Fusil, beaucoup de Fromages, du Bled & de l'Orge, & quantité de Bierre, quoique défenduë.

Les Italiens, toutes sortes d'Ouvrages de soye, comme Velours, Damas, Perfiennes, Taffetas doubles & simples, Rubannerie & Soye à coudre; du Papier à écrire, à Imprimer & de trace; du Bled de Sicile & de Sardaigne, des Bas de Soye, de Filofelle & de Fil, du Ris de Piémont & de Venise, de la Fayance, des Glaces & de la Verrerie, & quantité de Corail travaillé & brut, propre pour envoyer à Goa.

Les Hambourgeois, toutes sortes de Toiles d'Allemagne fines & grossieres, & quantité de Merrain servant à faire des Futailles, du Fer-Blanc, des

228 *Description de la Ville*
Cuivres, de l'Acier, &c.

Les Suedois, quantité de Planches de Pin, propres aux planchers des Maisons & à toute sorte de charpente; du Fer, du Seigle, du Goudron & du Chanvre.

Les Espagnols, quantité de Mules & Mulets, des Soyes cruës, des Taffetas de Grenade, des Laines surges & nettes, de la Cochenille, de l'Indigo, du Saffran, des Cochons, &c.

Le Commerce des François y est très-médiocre; il consiste en Toiles de Bretagne étroites & fines venant de Saint Malo, quelques Serges & Bas de Saint Maixent, des Ras de

Reims & d'Amiens, des Baracans de Lille, des Bougrans d'Alençon, des Eventails, Gants, Bonnets & Bas drapés de Paris, des Eguilles & des Epingles de Paris & de Normandie, des Dorures de Lyon, du Brey & Goudron de Bayonne, avec quelques Laines grossieres, propres à faire des Matelas : le tout en très-petite quantité, à la reserve des Toiles de Bretagne, dont il se fait depuis quelques années un commerce assez considerable.

A l'égard des Marchands Portugais, ils sont tout-à-fait bornés dans leur Commerce. La plupart ne sçavent point ce

239 *Description de la Ville*

que c'est que de faire venir les Marchandises de leur source, ils se contentent de les acheter à LISBONNE, des mains des Etrangers, pour les vendre en Boutique, ou les porter au Brezil : de maniere que cette multitude de Vaisseaux qui abordent de toutes parts avec tant de differentes sortes de Marchandises, & qui s'en retournent chargés de celles du crû de Portugal ou du Brezil, est pour le compte des Etrangers.

L'entrée de toutes sortes de Marchandises y est permise, à la reserve des Draps de France, & de toutes sortes de Vins & d'Eau-de-vie. La rai-

son de la défense de ces deux derniers Articles, vient de la quantité de Vins que les Portugais recüeillent, & de ce que leurs Eaux-de-vie sont si inferieures aux nôtres, que sans cela ils ne trouveroient pas à s'en défaire.

On y reçoit que les Draps d'Angleterre & de Hollande. Cette préférence pour les Anglois & les Hollandois, vient d'un Traité de 1703. qui déroge en leur faveur, à la Pragmatique du Roi Don Pedro, qui défendoit l'entrée de toutes sortes de Draps: ce qui subsiste toujours par rapport à la France, attendu qu'elle n'a point fait depuis la

232 *Description de la Ville*
Paix, de Traité de Commerce avec le Portugal. Il n'y a pas bien des années que toutes sortes de Dorures y étoient aussi prohibées ; mais la Pragmatique, à cet égard, a été abolie sans exception, parce que les Droits de Sa Majesté en souffroient considérablement, & qu'avec cela il ne s'y en consommoit gueres moins que par le passé, sur tout par les Femmes, qui n'avoient rien diminué de ce luxe, à cause de la facilité qu'elles ont de cacher leurs ajustemens sous ces grandes jupes noires qui les enveloppent. Comme on permettoit l'entrée des Dorures qui paroissent

roissoient propres à l'ornement des Autels, les Marchands, sous ce prétexte, en faisoient venir autant qu'ils vouloient, & passaient *por alto*, c'est-à-dire, en fraude, celles auxquelles on ne pouvoit pas supposer la même destination.

Les Dorures & Soyeriès payent treize pour cent de Droits d'Entrée ; il est vrai que l'estimation se prend sur un ancien Tarif fort modéré, de sorte qu'ils ne reviennent qu'à trois ou quatre pour cent de la juste valeur. Les Droits des autres Marchandises, sont de vingt-trois pour cent, sur une évaluation également favorable ; ce qui fait qu'ils se

V

234 *Description de la Ville*
réduisent à cinq , six , sept ,
huit ou neuf pour cent , sui-
vant l'espece de Marchandi-
se. Il n'en est pas de même
du Tarif sur lequel on se re-
gle à la Sortie , car alors tou-
tes sortes de Marchandises
payent trois pour cent , sur
une évaluation très - exacte.
Toutefois la violence de ces
Droits est un peu adoucie , par
les facilités que la Douanne
a pour les Negocians.

Ceux dont le crédit est
bien établi , y ont Compte
ouvert , & ne sont tenus de
les payer qu'à la fin de l'an-
née ; les autres peuvent laisser
leurs Marchandises dans les
Magasins de la Douanne , &

differer l'expédition jusqu'à ce qu'ils ayent occasion de s'en défaire. Lorsque la Douïanne expedie les Marchandises, elle a soin de les plomber toutes piece par piece, ce qui est d'un détail immense. Les Marchands, pour peu prudens qu'ils soient, n'oseroient sans le Plomb du Bureau, les exposer en vente, à cause du risque, ou tout au moins de les vendre à douze ou quinze pour cent au dessous de celles qui sont plombées.

La Contrebande y est néanmoins si fort en usage, que les Negocians les plus reguliers n'ont là - dessus aucune

236 *Description de la Ville*
délicatesse. Elle roule principalement sur les Marchandises qui ne sont point sujettes au Sceau ; comme sont les Etoffes de Soye de la Chine, le Brey, le Goudron, la Poudre à tirer, la Quincaillerie, les Vins, les Eaux-de-vie, &c. Ce qui l'occasionne, & la rend beaucoup moins dangereuse qu'en tout autre part, c'est que les Capitaines des Navires ne sont pas obligés à la rigueur, de déclarer à la Douïanne en arrivant le nombre de Balles, Ballots, Caïsses, &c. qu'ils apportent, & qu'ils sont admis après plusieurs jours à donner un supplément de déclaration : ils attendent l'ex-

tremité pour le faire, & pendant qu'on décharge les Marchandises déclarées, les Propriétaires de celles qui ne le sont pas, les font enlever la nuit, & même en plein jour, soit en trompant la vigilance du Garde, qui est à bord, de même que de ceux qui sont le long de la Riviere, qui en est d'ailleurs assez mal pourvûë, ou en les corrompant. Les Capitaines se prêtent d'autant plus volontiers à cette fraude, que l'usage leur alloüe ordinairement une gratification de la moitié du montant du Fret, sur les Marchandises qu'on fait entrer de la forte; & la plûpart des Propriétaires

238 *Description de la Ville*
tes, même des Commissionnaires, flattés par un profit aussi prompt, débarquent de cette manière une partie des Marchandises, & passent en compte à leurs Commettans, les Droits, tout comme s'ils les avoient payés, s'imaginant les avoir bien acquis, à cause des risques qu'ils ont couru.

Les Marchands s'assemblent tous les jours vers les onze heures, près le Palais, dans une grande Rue appelée la Rue Marchande. Elle contient une bonne partie des principaux Détailliers Portugais, avec qui ils ont ordinairement affaire; ils y font en même

tems les autres Négociations à l'abri, au moyen des arcades qui regnent des deux côtés de cette Rue. Dans les beaux jours de l'Hyver, ils vont sur la grande Place du Palais attenante, où ils ne manquent guere de s'assembler aussi tous les soirs. Il y a plusieurs Marchandises dont ils trouvent assez à se défaire comptant; comme sont les Toiles de Bretagne, Brey, Goudron, Laine commune de Bayonne: presque toutes les autres se vendent à terme de deux mois & un mois de courtoisie. Les Acheteurs escomptent quelque fois leurs Billets à six, huit ou dix pour cent; mais

240 *Description de la Ville*
pour l'ordinaire ils ne s'acquittent que par parcelles, & ne commencent à entrer en paiement que le Samedi d'après l'expiration des trois mois. Ils continuënt tous les mois à pareil jour, & la plupart par avarice ne finissent souvent un paiement qu'au bout d'une année & plus : de sorte que le discernement dans le choix de ses Débiteurs n'est pas d'une médiocre conséquence.

L'Or monnoyé y est fort abondant : l'ancienne Monnoye consiste en trois fortes de Pieces, dont les plus fortes sont de vingt-deux & demi au Marc, & valent quatre mille

mille huit cens Reis ; les autres sont des demis & des quarts. Depuis quelques années on fabrique des Pieces qui valent par gradation depuis six mille quatre cens Reis , jusqu'à trente-huit mille Reis, & quantité d'autres de trois mille deux cens , de mil six cens , de huit cens , de six cens & de quatre cens quatre-vingt Reis. Cette dernière est celle qu'on appelle Croisade, qui fait la dixième partie de l'ancienne Monnoye d'or.

Il n'y a point de Croisades d'argent au-dessous de quatre cens quatre-vingt Reis ; celles de quatre cens dont on parle en matieres de change, sont

X

242 *Description de la Ville*
imaginaires. Autre fois, ces
Pièces étoient réelles, mais
depuis une augmentation
d'Espèces qu'il y eut en 1687,
elles valent quatre cens qua-
tre-vingt Reis; ainsi il en est
de même à cet égard comme
de l'Ecu de France, où en
pareil cas, parlant d'un Ecu,
il est entendu pour trois li-
vres, quoique réellement il y
vaille davantage. Au reste,
ces Pièces & tout ce qui est
monnoyé d'argent, y sont
extrêmement rares; car mal-
gré l'abondance d'or qu'on y
voit, & tout l'argent que la
Galice, l'Estramadure & la
Riviere de la Plata fournis-
sent au Portugal, elles y sont

si peu connus, que le plus fameux Négociant auroit bien de la peine à en rassembler pour cinquante Pistoles dans le cours d'une année. Il y a de quoi en être étonné ; mais cela vient de ce que cette matière y a une valeur à proportion de l'or de dix à onze pour cent, moindre que dans les autres Etats de l'Europe ; ce qui engage les Etrangers à enlever par préférence tout l'argent qu'ils peuvent trouver. Le Gouvernement pour suppléer en quelque sorte à cette grande rareté, s'est contenté de faire fabriquer ces différentes petites Pièces d'or & quantité de Monnoyes de

244 *Description de la Ville*

Cuivre : On dit que ce qui l'empêche de mettre le prix de cette matiere à la même proportion qu'elle a avec l'or dans les autres Royaumes , c'est la crainte que ce changement n'en apporte aussi dans le prix des denrées & des marchandises ; surquoi il paroît cependant que cette proportion n'influeroit point du tout, principalement à l'égard du dernier Article. On voit fort peu de poudre d'or, à cause qu'il est défendu d'en faire venir du Brezil, sous peine de la vie, par la raison que les Etrangers l'enleveroient, & que le Roi seroit frustré du profit considerable qu'il trou-

ve sur la fabrication.

Quant au Commerce de LISBONNE pour le Brezil, il se fait par des Flottes qui partent toutes les années pour *Pernambuco*, pour la *Bahia* de tous les Saints & le *Rio Janeiro*. Il n'est point permis d'y envoyer aucun Navire hors ces Flottes, surtout au *Rio Janeiro*, pour où les Fermiers du Tabac seuls ont le privilege d'expedier un ou deux Vaisseaux. Le tems du départ de ces Flottes n'est point fixe, & dépend de l'état où se trouve le Commerce: La Flotte de *Pernambuco* est ordinairement composée d'environ douze ou quinze Vaisseaux, du port de deux

246 *Description de la Ville*

à huit cens Tonneaux ; celle de *la Bahia* de tous les Saints , de vingt à vingt-cinq , & celle du *Rio Janeiro* , de quinze ou vingt. Elles partent à trois ou quatre mois de distance l'une de l'autre , escortées par un Vaisseau de Guerre , & chargées de toutes sortes de Draperies , d'Etottes de foye & laine , de Galons & d'Etottes d'or & d'argent , de Toiles de Bretagne & autres , de Mercerie , Quincaillerie , Fer , Brey , Goudron , Cordages , Farines , Biscuits , Vins , Eaux-de-Vie & d'autres Provisions de bouche.

Les principaux Intereffés sur ces Flottes , tant à l'allée

qu'au retour, font d'ordinaire les Etrangers : les Portugais, excepté un très-petit nombre, n'y ont quasi d'autre part que leurs Commissions. Ils ne tiennent pas non plus un grand avantage des vastes Colonies qu'ils ont dans les Indes & à la Chine, dont tout leur commerce consiste en un ou deux Vaisseaux qu'ils expedient chaque année, l'un pour Goa, & l'autre pour *Macao*. Les armemens s'en font même souvent pour le compte des Etrangers : les Portugais n'étant pas assez riches pour faire de si grandes entreprises. Ils pourroient néanmoins s'ils vouloient s'évertuer, faire des

248 *Description de la Ville*

profits considérables, en armant pour *Macao*, & faisant revenir leurs Vaisseaux par le *Brezil*; les Marchandises de la *Chine* s'y vendroient beaucoup plus avantageusement que par tout ailleurs, & ne feroient aucun tort à leur Commerce d'Europe, puisqu'ils n'y ont aucune Manufacture. Ces Vaisseaux partent à la fin de *Fevrier* ou au commencement de *Mars*, avec du *Papier de Genes* à écrire, du *Corail brut* & quelque peu de travaillé, quelques *Draps de Hollande écarlates* & noirs, des *Chapeaux*, des *Bas de soye d'Angleterre*, des *Rubans* & des *Epées*, beaucoup

de Cordages & de Toiles à voiles , & surtout quantité de Piaftres & d'Argent en lingots ou en vieille Vaiffelle.

Quoique les Portugais ayent befoin toutes les années au Brezil de plus de vingt mille Negres , tant pour les Mines que pour la culture des Sucres & des Tabacs , on a vû à l'Article d'Afrique que ce font les Anglois & les Hollandois qui retirent le principal fruit de ce Commerce. Il réfulte donc de tout ce que j'ai dit à ce fujet jufqu'à préfent , que les Anglois , les Hollandois , Italiens, Hambourgeois, Suedois, &c. font les Maiftres de prefque tout le Commerce de

250 *Description de la Ville*
Portugal ; & il n'est pas moins
constant qu'ils y font des for-
tunes considérables & fort
rapides. On voit souvent de
ces fortunes fréquentes, sur-
tout parmi les Anglois & les
Italiens : On conviendra mê-
me, pour peu qu'on ait de
connoissance du Commerce
de LISBONNE, que ce n'est
pas exagerer en disant, qu'il y
a parmi ces deux Nations
plusieurs Maisons qui font
chacune en particulier plus
d'affaires, que tous les Négo-
cians François ensemble. Au
reste, les Anglois l'emportent
en general sur tous les autres :
comme ils sont puissans, ils
ne bornent pas leur Commer-

ce au seul trafic des Marchandises de leur País ; ils y en font venir de toutes les Parties de l'Europe. Outre cela, ils trouvent les moyens de faire naviguer sans cesse leurs Vaisseaux ; ils les fretent pour aller à *Mazagan* & aux Isles des *Açores* ; ils en employent quantité à porter pour eux & pour les autres Nations, les Marchandises du crû de Portugal dans tous les endroits où elles sont convenables ; principalement en Italie, comme à Genes, à Ligourne, en Sicile, à Venise, &c. Enfin, ils leur font faire la même manœuvre au retour, & ils font ce Commerce d'au-

252 *Description de la Ville*
tant plus utilement, qu'aucune autre Nation ne peut le faire concurremment avec eux, à cause de la Paix perpetuelle qu'ils ont grand soin d'entretenir avec les Rois d'Afrique, dont la plûpart, surtout le Roi de Maroc & de Salé, ont continuellement la Guerre avec les autres Puissances de la Chretienté.

Autrefois le Commetce des François y étoit le dominant, & le nombre de leurs Maisons égaloit celui des autres Maisons étrangères ensemble. Ils y consommoient beaucoup de Galons & Etoffes d'or & d'argent, quantité de Damas de Tours, de Lyon, & autres

Marchandises ; mais pendant la dernière Guerre les Marchandises de France ne pouvant y passer qu'avec beaucoup de difficulté, les Anglois, les Hollandois, &c, toujours attentifs à ce qui peut soutenir ou augmenter leur Commerce, travaillèrent plus fortement que jamais à y établir solidement le leur. Les riches Mines d'Or du Brezil qu'on découvrit dans ce tems-là, furent pour eux un nouveau motif qui les y anima ; & ils y ont réussi en se conformant au goût du Pais, qui consiste, pour le general à avoir des Marchandises appa- rantes & à bon marché, sans

§ 54 *Description de la Ville*
qu'il importe qu'elles soient
de durée.

On prétend que les François, en suivant les mêmes principes, pourroient reprendre leur ancien avantage ; Mais on dira sans doute, comment est-il possible qu'ils le puissent, aujourd'hui que le Portugal est à leur égard si différent de ce qu'il étoit avant la Guerre, & que chaque Nation de l'Europe animée par la découverte des Mines d'or, y a formé des établissemens considérables ? Cependant il est très-certain que s'ils ne reprenoient pas cette même supériorité, ils pourroient au moins faire fleurir

leur Commerce infiniment davantage qu'il n'y fleurissoit autrefois, & y introduire l'usage de plusieurs sortes de Marchandises, telles que les Draps, les Bayettes de Saint Gaudens, plusieurs Etoffes de laine de Montauban, &c. Il est vrai qu'un changement aussi favorable, ne doit pas paroître bien facile; on pourroit même l'estimer impossible, puisqu'il n'a point eu lieu jusqu'ici, & se représenter l'état languissant où ce Commerce se trouve réduit, comme une nouvelle preuve contre ce que j'ai avancé. Mais quelque fortes que soient ces objections, elles sont néan-

256 *Description de la Ville*

moins au-dessous des raisons qu'on peut employer pour les détruire ; & si je ne les résous pas tout-à-fait quant à présent , je vais du moins tâcher d'en diminuer la force , après avoir expliqué les principales causes de la chute de ce Commerce.

J'ai déjà fait voir qu'avant la Guerre , le Commerce des François étoit très-supérieur aux autres. Le point où ils l'avoient porté , & la grande quantité des objets sur lesquels il rouloit , avoient de quoi les occuper si utilement , qu'on ne doit pas trouver étrange qu'ils eussent obmis d'y introduire certains genres

res

res de Marchandises ; à quoi j'ajouterais que le Portugal n'étoit pas à beaucoup près d'une aussi grande consommation, qu'il l'est devenu depuis la découverte des Mines.

Pendant la Guerre, les Négocians François qui étoient assez riches pour travailler avec succès à étendre ce Commerce, étoient ceux dont les Portugais pour lors nos ennemis, éclairoient de plus près la conduite. Tout s'opposoit à ce qu'ils pussent même en avoir la pensée : d'un côté, la crainte de donner lieu à se faire soupçonner de quelque intelligence, par une correspondance avec la Patrie aussi

Y

258 *Description de la Ville*
continuelle que l'exige le
Commerce ; d'un autre , le
peu de sûreté qu'il y avoit
pour eux contre les insultes
du Peuple , enfin la difficulté
de tirer de France des Mar-
chandises , qui ne pouvoient
leur venir qu'à très-gros frais ,
sous des noms Genoïs & par
des Vaisseaux de cette Na-
tion. Tous ces motifs qui les
tenoient depuis long-tems
dans l'inaction & la con-
trainte , furent cause que plu-
sieurs quitterent le Portugal ;
& ceux qui y demeurèrent ,
loin de devoir penser à l'ac-
croissement dont j'ai parlé ,
furent à la fin obligés d'aban-
donner presque toutes les

Manufactures de France, pour s'attacher à celles d'Angleterre, d'Hollande, &c. dont la voye leur étoit ouverte & facile.

Et si depuis que nous jouïssons de la Paix, ils n'ont pas réussi à faire reprendre au Commerce de France, toute son ancienne vigueur, c'est que ces Negoçians qui avoient fait pendant la Guerre un commerce different, dont ils s'étoient bien trouvés, ne furent pas fort disposés d'abord, comme de raison, d'abandonner celui-ci, pour se retourner du côté de l'ancien, qui devenoit nouveau & fort penible, pour eux, qui étant

260 *Description de la Ville*

déjà riches & dans un âge avancé, n'avoient plus cette activité qui se trouve rarement unie avec les premières circonstances, & qui leur eût été si nécessaire pour faire la guerre aux Manufactures Angloises, Hollandoises, &c. qui étoient goûtées, & dont l'usage se trouvoit établi depuis plusieurs années.

Ce n'étoit donc, tout au plus qu'à la longueur du tems, qu'on devoit attendre d'eux cet avantage : aussi n'ont-ils pas laissé dans la suite, d'y rétablir l'usage de plusieurs de nos Marchandises ; mais avant d'avoir porté la chose, à beaucoup près, au

point où elle peut aller, ils se sont tous retirés du Commerce, & on n'en doit plus rien attendre. Au contraire, les engagements du Mariage, la difficulté de se transplanter avec de nombreuses familles, l'habitude de vivre sous un aussi beau Ciel, où ils ont resté pendant toute la Guerre, tout insensiblement les a portés, soit qu'ils soient mariés ou non, à s'y fixer pour toujours. Ils regardent ce Pays là comme leur véritable Patrie; & la plupart ne se souviennent, pour ainsi dire, de celle où ils ont reçu le jour, que pour conserver le préjugé du peu d'estime qu'on y fait du Com-

262 *Description de la Ville*

merce, qui n'est pas non plus fort considéré en Portugal. De-là vient que leurs enfans, qui pensent encore plus désavantageusement sur ce point, ont embrassé des Professions plus élevées, & ne font pas servir les richesses & les lumières de leurs Peres, à y faire fleurir un Commerce qu'ils regardent même en quelque sorte comme étranger. Des Hommes nouveaux ont pris leur place, & manquent des connoissances nécessaires, ou n'ont pas les moyens de faire de grandes entreprises.

Voilà les raisons qui ont occasionné la chute du Commerce de France en Portugal;

& ce sont aussi celles qui ont empêché son accroissement. On conviendra qu'elles ne prouvent rien contre la qualité ni le prix de nos Marchandises, & que ce seroit sur de tels motifs, & non sur l'état où se trouve aujourd'hui ce Commerce, qu'il faudroit se fonder pour rejeter ma proposition. On doit donc seulement conclure, que les circonstances n'ont pas été propres pour un pareil dessein: on peut même ajouter qu'elles ne paroissent pas plus favorables aujourd'hui que par le passé; mais tout cela n'empêche pas que la chose en elle-même ne soit tout-à-fait pos-

264 *Description de la Ville*

sible; & je n'hésiterai pas de dire, que l'exécution n'en est pas même bien difficile, sans néanmoins parler ici des derniers moyens convenables pour cela, que je me réserve de rapporter dans une autre occasion.

On peut dire qu'il seroit de la politique des Portugais, au lieu des Privileges particuliers qu'ils ont accordé aux Anglois & aux Hollandois, de favoriser le Commerce des François, afin de les y attirer en plus grand nombre. De toutes les Nations qui commercent dans ce Pays-là, ils sont presque les seuls qui soient Catholiques Romains;

la

la conformité de Religion , fait qu'ils s'y marient & peuplent le Royaume, en devenant eux-mêmes dans la suite Portugais : au contraire les Anglois, les Hollandois, Suedois, Hambourgeois, &c. après y avoir fait fortune, s'en retournent avec leurs Effets dans leur Patrie.

Le Commerce des François y est tombé au point, qu'il n'y a presque, ou point du tout de change sur France. Ils sont obligés, pour payer les Marchandises qu'ils font venir de Paris ou d'ailleurs, d'ordonner à leurs Commissionnaires d'en tirer le montant sur Amsterdam, & les

Z

266 *Description de la Ville*

Hollandois se remboursent en tirant sur LISBONNE, d'où ils font revenir leurs fonds en especes. Enfin, on compte que les François tirent de Portugal, en Tabacs, Cuirs, Huiles, Fruits, très-peu de Sucres & de Tabacs, Droguerie & Bois de Teinture, à peu de chose - près, l'équivalent des Marchandises qu'ils fournissent aux Portugais.

Il n'en est pas de même des autres Nations, dont le Commerce est immense, & qu'elles augmentent, à mesure que les Mines d'Or du Brezil deviennent plus considerables. Les Portugais ne pouvant pas,

à beaucoup près par la vente de leurs Vins, Eaux-de-vie & autres Denrées, balancer la valeur des Marchandises que les Etrangers leur fournissent, ceux-ci retirent l'excédent en une quantité prodigieuse d'Or monnoyé & en poudre; & quoique la sortie des Matieres y soit défendue, ils les enlèvent néanmoins sans risque. Les uns les envoient en Italie sur des Vaisseaux de Guerre Anglois dont les occasions sont très-frequentes à LISBONNE; les autres les font passer en Angleterre, en se servant des retours de ces Vaisseaux de Guerre, & des Paquebots de

268 *Description de la Ville*
la même Nation, qui leur
voiturent à peu de frais ce pré-
cieux Métail.

F I N.

CATALOGUE

Des Livres d'Histoire, Geographie, & de Voyages, qui se vendent à Paris, chez PIERRE PRAULT, Quai de Gêvres, au Paradis. 1730.

HISTOIRE.

A Bregé de la Bible par demandes & réponses, par Dom Guerard, Benediſſin, in 12. 2. vol. Histoire du Peuple de Dieu, depuis son origine jusqu'à la Naissance du Messie, tirée des seuls Livres Saints, ou le Texte sacré de l'ancien Testament, réduit en un corps d'Histoire, seconde Edition, revûe, corrigée, mise en meilleur ordre, augmentée de l'Histoire de Job, de Tables Chronologiques & Alphabetiques, & enrichies de Cartes Geographiques, de Vignettes & autres gravées en Taille-Douce, par le P. Berruyer de la Compagnie de JESUS, in 4. 7. vol. grand Papier. 1730.

— *Idem* petit Papier.

Les Vies des Saints, dont on fait l'Office dans le cours de l'année; avec des discours sur les Myſteres de Notre Seigneur & de la Sainte Vierge, le Martyrologe Romain traduit en François à la tête de chaque jour, & un Martyrologe des Saints de France, dont le Romain ne fait point mention. par le P. Giry Minime. Nouvelle Edition, revûe & corrigée par l'Auteur, in folio 3 vol. gr. papier.

— *Idem* petit Papier.

— *Idem* en abrégé, in fol. 2. vol.

La Vie de S. François , Instituteur de l'Ordre des Freres Mineurs , de l'Ordre de Sainte Claire & du Tiers Ordre de la Penitence , avec l'Histoire particuliere des Stigmates , des Eclaircissemens sur l'Indulgence de la Portiuncule , des Reflexions & des Notes , & une Préface sur le merveilleux de la Vie des Saints par le P. Candide Chalippe , Recolet , in 4. de grand Papier. 1728.

— *Idem* de petit Papier.

Histoire Universelle & Chronologique du P. Petault de la C. de J. in 12. 5. vol.

— du Monde par Chevreau , in 12. 8. vol.

Histoires d'Herodote traduites par M. Durier , in 12. 3. vol.

— de Tucidides , ou la Guerre du Peloponese , traduite par M. Perault d'Abblancourt , in 12. 3. vol.

Portraits Historiques des Hommes Illustres , tirés du Recueil de Fulvius Ursinus , par M. l'Abbé Baudelos , in 4.

Les Belles Grecques , ou l'Histoire des plus fameuses Courtisanes de la Grece , avec les Dialogues des Galantes modernes , par Mad. Durand , in 12. avec figures.

L'Histoire & les Lettres de Phalaris , & celles d'Isocrate sur le Gouvernement , traduites du Grec par M. C. de S. M. in 12. 2. vol.

Histoire Romaine , depuis la Fondation de Rome jusqu'à present , par demandes & par réponses , tirée des plus savans & plus fideles Auteurs , dédiée à Monseigneur le Duc de Chartres , par M. l'Abbé de Bellegarde , in 12. 2. vol.

Les Impetratrices Romaines , ou l'Histoire de la vie & des intrigues secrettes des Femmes des douze Césars , & de celles des Empereurs Romains & des Princesses de leur sang , dans laquelle l'on voit les traits les plus interessans de l'Histoire Romaine ,

Airée des anciens Auteurs Grecs & Latins , avec des Notes Historiques & Critiques , par M. de Serviez , Nouvelle Edition , augmentée de près de moitié , in 12. 3. vol. 1729.

Histoire de Tullie , Fille de Ciceron , par Madame la Marquise de L. in 12.

Saluste , ou la Guerre de Jugurta , in 12.

Histoire Genealogique & Chronologique de la Maison Royale de France , des Pairs , des Grands Officiers de la Couronne & de la Maison du Roy , des anciens Barons du Royaume , avec la qualité , l'origine , le progrès & les armes de toute leur famille , ensemble les Statuts & le Catalogue des Chevaliers Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Esprit , le tout dressé sur les Titres originaux , sur les Registres des Chartres du Roy , du Parlement , de la Chambre des Comptes & du Châtelet de Paris , Cartulaires , Manuscrits de la Bibliotheque du Roy & d'autres Cabinets curieux , par le P. Anselme Augustin Déchaussé , continuée par M. Dufourny , troisième Edition , revüe , corrigée & augmentée par le P. Ange , Augustin Dechaussé , & continuée jusqu'à present par le P. Simplicien , Religieux du même Ordre , in folio 6. vol. 1730.

Etat de la France , contenant tous les Princes , Ducs Pairs , les Maréchaux de France , les Archevêques , Evêques , les Jurisdicions du Royaume , les Gouverneurs des Provinces , les Chevaliers des trois Ordres du Roy , & les Officiers de sa Maison , & ceux des Princes du Sang , par le même , in 12. 5. vol.

Methode facile pour apprendre l'Histoire de France , par demandes & par réponses , avec une idée generale des Sciences , nouvelle Edition augmentée , in 12. 1730.

Histoire de France par Mezeray , nouvelle Edition , revüe , corrigée & augmentée , sous presse.

— *Idem* en abrégé, 10 vol. in 12. aussi sous presse.
Histoire des Dauphins François, & des Princesses qui
ont porté en France la qualité de Dauphines, avec
un extrait de la Donation que le dernier Dauphin
de la Maison de la Tour Dupin fit du Dauphiné &
Pays en dépendans, au Prince Charles, Petit-Fils
du Roy Philippes Le Valois; avec l'Edit de la Ma-
jorité des Rois, & des Notes Critiques & Histort-
ques, in 12.

Les Campagnes de M. le Duc de Vendôme, in 12.

Histoire de la Milice Française par le P. Daniel de la
C. de J. avec une grande quantité de figures, in 4.
2. vol. grand Papier. 1728.

— *Idem* petit Papier.

Lettres Historiques sur tous les Spectacles de Paris, in
12. 2. vol.

Histoire de Madame de Gondez, écrite par elle-même,
in 12. 2. vol.

Memoire du Sieur de Pontis, qui a servi dans les
Armées cinquante six ans, sous les Rois Henry IV.
Louis XIII. & Louis XIV contenant plusieurs cir-
constances remarquables des Guerres, de la Cour,
& du Gouvernement de ces Princes. Nouvelle
Edition in 12. 2. vol.

Histoire de l'Empire par M. Heisse, nouvelle Edition
augmentée & continuée jusqu'à present, in 12. 8.
vol. 1730.

— des Revolutions d'Espagne, où l'on voit la dé-
cadence de l'Empire Romain, l'établissement de la
Domination des Goths, des Vandales, des Suèves,
des Alains, des Silinges, des Maures, des Fran-
çois, & la division des Etats; tels qu'ils ont été
depuis le commencement du cinquième siècle jus-
qu'à present. Le tout conformément à la plus
exacte Chronologie, in 12. 10 vol. 1730.

— de la Conquête du Mexique, ou de la Nouvelle
Espagne, par Fernand Cortez, traduite de l'Espa-

agnol, enrichie de Figures. Nouvellé édition, in 12.
2. vol. 1730.

Histoire de la découverte du Perou, traduite de l'Espagnol d'Augustin de Zarate, in 12. 2. vol. avec figures.

Histoire secrète du Connetable de Lûnes, Favori & premier Ministre de Jean II. Roy de Castille & de Leon; où l'on voit un détail interessant des Intrigues de cette Cour, & Les Révolutions arrivées depuis son élévation jusqu'à sa mort funeste. in 12. 1730.

— du Duc des Vandales par Mad. Durand, in 12. figures.

Histoire de Timurbek, connu sous le nom de Grand Tamerlan, Empereur des Mogols & Tartares, en forme de Journal Historique de ses Victoires & Conquêtes dans l'Asie & l'Europe, avec des Notes Historiques & Cartes Geographiques, par M. Petis de la Croix, in 12. 4. vol.

Histoire du véritable Démétrius, où l'on voit les troubles arrivés à Moscou à son occasion, les Coûtumes, la Politique & la Galanterie de cette Nation; avec les différentes Intrigues des Princes de Pologne, de Suède & de Dannemarc, & autres Aventures secrètes & tragiques arrivées en cette Cour avant & pendant le regne de ce Prince. Le tout tiré des Auteurs contemporains, & principalement d'Estienne Margeret, Capitaine de ses Gardes, in 12. avec figures.

G E O G R A P H I E.

Geographie universelle, Historique & Chronologique, ancienne & moderne, où l'on voit l'origine, les changemens, les Mœurs, les Coûtumes, la Religion, le Gouvernement, les qualités de cha-

que État ; & ce qu'il y a de plus rare & de plus remarquable. On y fait aussi mention des Inventeurs & des Inventions d'une infinité de choses ; des Hommes celebres, soit dans les Lettres, soit dans la Guerre, par rapport aux Villes où ils ont pris naissance. On y joint une Geographie Ecclesiastique, ou un détail des cinq Patriarchats, leur établissement, & l'état present de chacun ; avec un petit Abregé des Conciles generaux que l'on a mis au bas des Villes où ils se sont tenus ; les Chefs d'Ordre ; l'année de leur Institution, & les Ordres Militaires des Puissances de l'Europe, par M. Noblot. in 12. six volumes, enrichis de Cartes Geographiques.

Le Parfait Geographe, ou Methode pour apprendre la Geographie, l'Histoire & la Sphere. Quatrième Edition, revûe corrigée & augmentée des Mœurs, de la Religion & du Gouvernement de chaque Nation, & du nom Latin de chaque lieu ; & redigée suivant les derniers Traités de Paix, par M. le Corq : Ouvrage enrichi d'un grand nombre de Cartes Geographiques. 2 vol in 12.

Methode abregée & facile pour apprendre la Geographie, où l'on décrit la forme du Gouvernement de chaque Pays, ses qualités, les Mœurs de ses Habitans, & ce qu'il y a de plus remarquable ; avec un Abregé de la Sphere, & une Table des Longitudes & Latitudes des principales Villes du monde, conforme aux dernieres Observations de Messieurs de l'Academie des Sciences ; des RR. PP. Jesuites, & autres Astronomes. Nouvelle Edition, revûe, corrigée & augmentée. in 12. 1729.

Dictionnaire Universel de la France ancienne & moderne, & de la Nouvelle France, traitant de tout ce qui y a rapport, soit Geographie, Ety-mologie, Topographie, Histoire, Gouvernement Ecclesiastique, Civil & Militaire, Justice, Finance,

Commerce, ou Curiosité; dans lequel on trouvera les noms, la situation & la description de toutes les Provinces, Fleuves, Rivieres, Villes, Bourgs, Villages, Paroisses & Communautés du Royaume; & sur chaque lieu, le nombre des Habitans, leurs Mœurs, Coutumes & Negoces particuliers; les Archevêchés, Evêchés, Abbayes, Prieurés, Chapitres, Cures, & leur revenu; les Pairies, Duchés, Principautés, Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, Siries, & autres Fiefs considerables; les Gouvernemens, leur étendue & leurs Officiers; les Conseils Royaux, Parlemens, Chambres des Comptes, Cours des Aydes, Presidiaux, Bailliages, & autres Jurisdicions, avec leurs Ressorts; les Forêts, Mines, Minieres, Eaux minerales, & autres matieres ininteressantes. 3 vol. *in folio*. gr. papier.

— *Idem*. petit papier.

Nouveau Dénombrement du Royaume, par Generalités, Elections, Paroisses & Feux; où l'on marque sur chaque lieu, les Archevêchés, Evêchés, Universités, Parlemens, Chambres des Comptes, Cours des Aydes, Cours & Hôtels des Monnoyes, Bureaux des Finances, Maîtrises des Eaux & Forêts, Capitaineries des Chasses, Amirautés Presidiaux, Bailliages, Sénéchaussées, Prevôtés, Vicomtés, Châtellenies, Vigueries, Juges-Consuls, Marechaussées, & autres Justices Royales; les Bureaux des Droits d'Aydes, Gabelles & Greniers à sel, Domaines & Traités Foraines; les lieux de distance de Paris aux autres Villes du Royaume, avec la Carte du Royaume, divisée par Generalités. 2 vol. *in quarto*.

Description de la Ville de Lisbonne, de la Cour, de la Langue Portugaise & des Mœurs des Habitans; du Gouvernement, des Revenus du Roi & de ses forces par Mer & par Terre; des Colonies Portugaises, & du Commerce de cette Capitale. in 12. 1730.

VOYAGES.

- N**ouveau Voyage d'Italie, avec un Memoire contenant des Avis utiles à ceux qui voudront faire le même Voyage, *par M. Missan.* Quatrième Edition, plus ample & plus correcte que les precedentes, & enrichie de nouvelles Figures; avec des Remarques sur divers endroits d'Italie, *par M. Adiffon*, pour servir à ce Voyage. 4 vol. in 12. *Le Tome IV. se vend separement.*
- Les Délices d'Italie, 4 volumes in 12. avec un grand nombre de Figures.
- Voyage du Chevalier de M***. en Guinée, aux Isles Cayennes & autres Isles voisines, redigés par le P. Labatte Jacobin. 4 vol. in 12. enrichis d'un grand nombre de Figures & de Cartes. 1730.
- Voyages de François Coréal aux Indes Occidentales, contenant ce qu'il y a vû de plus remarquable pendant son séjour, depuis 1666. jusqu'en 1697. traduit de l'Espagnol; avec une Relation de la Guiane de Wallei-Razgh, & le Voyage de Narbrough à la Mer du Sud, par le Détroit de Magellan, &c. Nouvelle Edition, revûe, corrigée & augmentée d'une nouvelle découverte des Indes Meridionales, & des Terres Australes, 2 vol in 12. enrichis de Figures.
- Voyage d'Espagne à Bender, contenant un détail circonstancié de ce qu'il y a de plus remarquable à Constantinople, & en d'autres endroits de l'Empire Ottoman; où il est parlé des Mœurs, de la Religion, des Prieres des Prêtres, & des Mosquées des Turcs; de leur croyance en Jesus-Christ & en la Sainte Vierge; de leur Carême & de leurs Pâques; de leur Préparation à la mort, & de leurs Funerailles, &c.

F I N.

Österreichische Nationalbibliothek



+Z155921208

